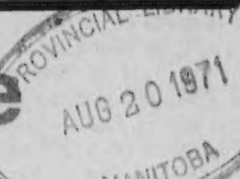


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 19 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 18 AOUT 1971



Le cours secondaire du Collège passe au secteur public (p. 3)

L'avenir du journal

Vu l'aggravation des difficultés financières de notre journal LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, le Conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée s'est réuni en session d'urgence samedi dernier 14 août, et a mis sur pied un comité spécial chargé de trouver des moyens de solution immédiate au problème d'ici le 15 septembre prochain. Si ce comité n'y parvient pas, Presse-Ouest Limitée se verra dans l'obligation de suspendre pour un temps indéfini la publication de son hebdomadaire LA LIBERTE ET LE PATRIOTE.

D'autre part, ayant constaté après expérience, que malgré des efforts réels LA LIBERTE ET LE PATRIOTE n'a pas été capable de satisfaire aux attentes des lecteurs de la Saskatchewan, l'Association Culturelle Franco-Canadienne (A.C.F.C.) de cette province a annoncé officiellement qu'à compter du 1er septembre prochain, l'A.C.F.C. cessera de faire partie de Presse-Ouest Limitée et de considérer LA LIBERTE ET LE PATRIOTE comme un journal de langue française pour la Saskatchewan.

Cela veut dire qu'à toutes fins utiles, l'avenir de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE repose désormais sur l'intérêt et la collaboration de la population francophone du Manitoba. Mais à moins d'une aide accrue et immédiate de la part de celle-ci, ce sera la fin du seul hebdomadaire de langue française au Manitoba.

Nous regrettons devoir faire part à nos lecteurs d'une telle décision. Car nous demeurons convaincus qu'un journal est essentiel à l'épanouissement de la vie française dans cette partie du pays. Mais, en toute honnêteté et justice, les responsables de Presse-Ouest Limitée ne peuvent plus se permettre une entreprise déficitaire. Nous espérions pendant un certain temps que, dans son programme de promotion du bilinguisme au Canada, le gouvernement fédéral verrait à assurer l'avenir de la presse des minorités francophones, mais ce fut en vain.

La survie de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE dépend donc désormais des Franco-Manitobains. Nous avons jusqu'au 15 septembre pour savoir si nous sommes prêts à maintenir en cette province un journal de langue française.

PRESSE-OUEST LIMITEE
Maurice Gauthier,
président.

Les grenouilles... à 3 semaines de retard!

p. 9

Exposition de tapisseries

p. 13

Les élections se préparent p. 4

brasse et cuit..

Art

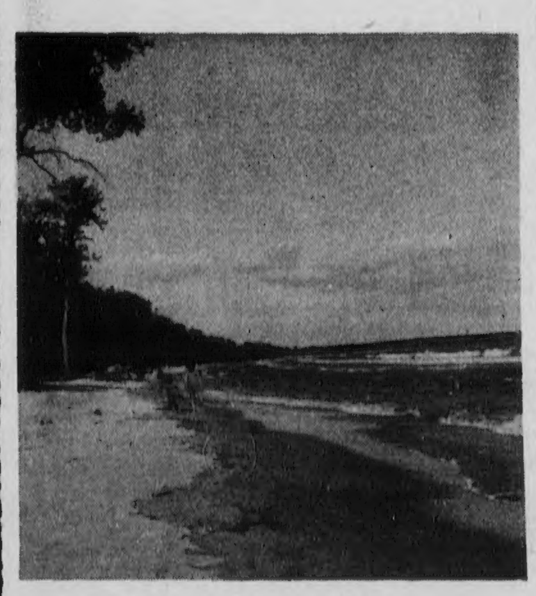
"HAIR" doit venir au Manitoba. Un certain puritain a déjà commencé une campagne contre la venue de cette comédie. Encore un autre qui croit posséder toute la vérité et par le fait même sanctionner les spectacles. Il fut peut-être un des premiers à assister aux présentations de cette comédie musicale, sous prétexte d'intérêts dans les arts contemporains. Il doit y avoir une colonie de ces vipères dans le Winnipeg métropolitain. On a qu'à se souvenir de John Lennon, les Ballets Africains et que sais-je encore! Voilà la "ligue des visages à deux faces"!

On annonce une réunion du Festival du Voyageur pour le 19 août, 1971, à 20 h 00, à l'Hôtel de ville. Comme le nouvel exécutif est maintenant à préparer le prochain festival, il serait peut-être bon de se présenter pour épauler les organisateurs de "notre" Festival.

Selon des sources bien renseignées, on apprend que le cher député de St-Boniface au provincial, aurait de la difficulté à se trouver du personnel au sécrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales. Il appert qu'il aurait approché Rhéal Teffaine, Albert Lepage, Maxime Desaulniers et Léo Rémillard pour leur offrir un poste. Ils auraient refusé. Quand on connait la place de choix que la SFM occupe dans le coeur du député de St-Boniface, on peut facilement émettre des hypothèses. Est-ce que le bourdon de la caricature en page 5 a recueilli du pollen? Il semblerait, puique André Martin a été embauché au sécrétariat qui est au moins remarquable par son nom sinon autrement.

Des rumeurs circulent à l'effet que Michel Monnin se présenterait comme candidat libéral dans St-Boniface aux prochaines élections provinciales. A l'heure actuelle, y a-t-il au moins un autre candidat libéral à St-Boniface?

Marie Martin a quitté CKSB (enfin?). Son remplaçant a eu quelques ennuis à ses débuts. Il a simplement été la victime des auditrices qui auparavant n'avaient pas la chance ou l'audace de dire ce qu'elles pensaient vraiment. Enfin l'hiver permanent est terminé. Bravo Yves Fortier!



PLAGE ALBERT

Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est :
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.

□ A la Maison Provinciale

Cinq Soeurs font profession religieuse

Cinq jeunes filles ont fait leurs voeux permanents et une, ses voeux temporaires, lors d'une cérémonie spéciale sous la présidence de Mgr Antoine Hacault, le dimanche 15 août 1971, à la maison provinciale des Oblates.

Malgré la chaleur accablante, plus de 500 personnes ont assisté, dimanche dernier, à la cérémonie de profession religieuse chez les missionnaires Oblates du Sacré-Coeur de Jésus et de Marie Immaculée.

Mgr Hacault était assisté à l'autel de plusieurs religieux et prêtres séculiers. On remarquait au choeur les abbés Bélanger, Baril, Gariépy, Raymond Roy, Bedford, et le PP. Benoît et Ruest.

Les Soeurs qui ont fait profession sont: Sr Fernande Barnabé, de St-Jean-Baptiste, Sr Noella Bissonnette, de St-Joseph, Sr Ghislaine Boucher, de la province de Québec, Sr Jacqueline Guénette, de Powerview et Sr Emma Bérard, de Ste-Elizabeth. Sr Claudette Bouchard de St-Jean-Baptiste a fait ses voeux temporaires en ce même jour.

Après la cérémonie religieuse, les gens étaient invités à un goûter chantant. L'humble festin terminé, la chorale, soit dit en passant, joliment bien préparée, a exécuté plusieurs chants sur des airs modernes et entraînants. En plus, M. Ovila Bissonnette, père de Sr Noella a chanté deux extraits de Verdi. Le P. Ruest et M. Prince ont également présenté des chansons. Pierre Bouchard nous a servi quelques pièces à l'accordéon et Lynne Dupuis, deux morceaux de piano. Les accompagnatrices ne manquaient pas pour appuyer ou plutôt pour polir l'unisson de la chorale. Il y avait du piano, de la guitare et même un tambour.

Comme la participation des invités aux divers chants l'a démontré, la joie dans la simplicité était rafraîchissante et bonne à rencontrer pour partager, en ce grand jour de fête pour les Soeurs Missionnaires Oblates et pour les parents et amis des religieuses.

A.D.

□ MTS

NOUVEL ANNUAIRE

Le Manitoba Telephone System annonce que la date de tombée pour les changements de numéros de téléphone dans le prochain annuaire provincial (Provincial Telephone Directory) est fixée au 1er septembre.

Toute personne qui désire faire changer ou ajouter quelque chose à l'annuaire provincial devra donc en avertir le bureau de M.T.S. de sa région avant le 1er septembre.

Le nouvel annuaire provincial entrera en vigueur le 1er novembre.

Moscou et les lieux saints

MOSCOU — La condamnation par le Vatican de l'intégration de la partie arabe de Jérusalem sous administration israélienne est longuement soulignée par les "Izvestia".

"Le sort de Jérusalem inquiète aujourd'hui les milieux religieux du monde entier", écrit le journal du gouvernement soviétique. Comme on le sait à Jérusalem se trouve les Lieux Saints de trois religions: le christianisme, l'Islam et le judaisme. Cependant, à Tel-Aviv, on affirme que seul Israel est en droit d'exprimer des prétentions sur la "Ville Eternelle".

"Tout cela est résolument condamné et rejeté par les organisations religieuses" ajoutent les Izvestia.

□ Avec l'appui du ministère de l'Education

Entente importante entre la Division scolaire de St-Boniface et le Collège

A compter du début de septembre de cette année, la Division scolaire de St-Boniface assumera la direction du cours secondaire (8e à la 12e année) du Collège de St-Boniface, avec l'enseignement de toutes les matières en français à l'exception de l'anglais.

C'est ce qui résulte d'une entente signée ces jours derniers entre le Ministre de la Jeunesse et de l'Education, la Division scolaire de St-Boniface et la Corporation du Collège.

En vertu de cette entente, tout écolier résidant dans les limites de la Division scolaire de St-Boniface qui désire poursuivre ses études secondaires en français de la 8e à la 12e année pourra désormais le faire au Collège de St-Boniface sans frais de scolarité.

De plus, tout écolier venant d'une division scolaire autre que celle de St-Boniface pourra également s'inscrire au cours secondaire du Collège sans avoir à payer de frais de scolarité. C'est sa division scolaire d'origine qui devra verser à la division de St-Boniface le supplément nécessaire, et ceci en vertu d'un amendement apporté à la loi scolaire en juillet dernier. Cet amendement permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans d'autres écoles publiques que celles de leur division sans avoir à payer une scolarité additionnelle. D'ailleurs, la division scolaire qui reçoit ces étudiants ne peut exiger de l'autre division que l'excédent des dépenses qui n'est pas couvert par les subventions ordinaires versées à cette fin par le ministère de l'Education.

Par conséquent, ainsi que l'a expliqué un représentant de la Commission scolaire de St-Boniface, le transfert du cours secondaire du Collège au secteur public occasionnera aucun fardeau supplémentaire pour les contribuables de St-Boniface.

Le même porte-parole a aussi fait remarquer que d'après l'entente, la Division scolaire de St-Boniface ne pourra pas refuser pour faute de place tout étudiant venant de l'extérieur. Les autorités scolaires ont prévu pour 300 élèves au Collège cette année. Mais elles seront capables d'en recevoir davantage au besoin.

Si l'espace manque, le ministère de l'Education s'est engagé d'y pourvoir lui-même.

'MEME PERSONNEL

La Divison scolaire a annoncé d'autre part que le passage du cours secondaire du Collège sous sa juridiction n'entraînera aucun changement dans le personnel enseignant embauché pour l'année académique commençant en septembre. Quant au programme des cours, il ne subira que très peu de changements.

Les autorités scolaires de St-Boniface notent aussi qu'avec le passage du cours secondaire au secteur public, les élèves du Collège seront désormais éligibles aux bourses accordées par le gouvernement provincial aux élèves des écoles publiques.

PAS DE TRANSFERT DE PROPRIETE

L'entente conclue entre le Collège, le ministère et la Division scolaire de St-Boniface ne comporte cependant pas un transfert de propriété. La Division scolaire loue seulement les locaux. Le ministère a vu pour sa part au renouvellement de l'équipement didactique.

Les demandes d'inscription au cours secondaire du Collège devront être envoyées comme auparavant au:

Directeur du cours secondaire,
200, avenue de la Cathédrale,
St-Boniface 6, Manitoba.
Tél.: 247-8885



M. Gabriel FOREST

□ Un Franco-Manitobain

Nommé président national

M. Gabriel Forest, expert comptable bien connu de St-Boniface, vient d'être nommé président national des Services pour Immigrants Catholiques du Canada, dont le siège social se trouve à Montréal.

M. Forest faisait déjà partie du conseil d'administration de cet organisme depuis trois ans, à titre de trésorier. Il avait remplacé M. Dumont Lepage de Gravelbourg.

Les Services pour Immigrants Catholiques relèvent de la Conférence Catholique Canadienne (Assemblée des évêques du Canada). Ils ont pour but, entre autres, de faire respecter et appliquer les principes chrétiens dans les politiques de migration et de population, en particulier ceux qui concernent la protection des droits de la famille. C'est ainsi que les Services pour Immigrants Catholiques font des prêts-voyages sans intérêts aux parrains afin de couvrir les frais de déplacement des immigrants qui désirent réunir auprès d'eux leurs familles immédiates.

M. Forest a annoncé, au cours d'une brève interview, qu'en raison de sa nouvelle fonction il devra se rendre à Rome en septembre prochain où il présentera le rapport du Canada à la Commission Internationale Catholique pour l'Immigration. Le pape Paul VI, a ajouté M. Forest, a manifesté le désir d'être présent à cette réunion afin d'entendre de vive voix les exposés sur la situation des immigrants à travers le monde.

Après son séjour à Rome, M. Forest se rendra visiter des camps de réfugiés près de Rome ainsi que les bureaux des services pour immigrants en Autriche et en Grèce.

Le conseil d'administration des Services pour Immigrants Catholiques du Canada comprend six administrateurs francophones et six anglophones. M. Forest représente le Manitoba et la Saskatchewan.

Un centre social pour les sourds de Winnipeg

Les sourds de la région métropolitaine de Winnipeg auront peut-être dans un avenir rapproché un foyer pour vieillards doublé d'un centre social.

Des pourparlers sont déjà en cours depuis plusieurs mois entre des représentants du gouvernement provincial et divers organismes s'occupant des intérêts des sourds en vue de trouver la formule qui répondra le mieux aux besoins. Le projet coûterait près d'un million de dollars.

Entre temps, divers clubs ou associations ont annoncé qu'ils sont prêts à donner leur appui au Winnipeg Centre for the Deaf afin de l'aider à accumuler les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet.

A St-Boniface, l'Assemblée Taché des Chevaliers de Colomb et M. Omer Marcoux s'organisent à l'heure actuelle pour vendre des billets de la loterie provinciale "Grey Cup Sweepstake" au profit du fonds de construction du Centre social des sourds.

On peut aider à cette oeuvre en .. procurant des carnets de billets de loterie auprès de: M. Omer Marcoux, 237 rue Bertrand, St-Boniface.

Élections le 6 octobre

Les premières élections de la nouvelle ville de Winnipeg auront lieu le 6 octobre prochain. Un maire et 50 conseillers seront alors élus. C'est ce qu'a déclaré M. Saul Cherniack, ministre des finances.

Les élections pour ces postes auront lieu à tous les trois ans, au quatrième mercredi du mois d'octobre.

Cette année, les heures de votation seront de 9 h 00 à 21 h 00. Les bureaux de scrutins provisoires seront ouverts les 1,2, et 4 octobre de 17 h 00 à 21 h 00.

L'inscription officielle des candidats se terminera à 14 h 00, le mercredi 15 septembre.

Les votants doivent être citoyens canadiens, âgés de 18 ans et plus et résidents du Winnipeg métropolitain depuis six mois.

La votation se fera en apposant un "X" au nom du candidat choisi.



Robert LABROSSE



George E. MARSHALL

Un autre candidat aux Elections

L'échevin George E. Marshall, de la ville de Transcona, qui dans un mémoire en février dernier, appuyant les projets de fusion urbaine du gouvernement provincial, avait déclaré que, "un seul gouvernement avec des traits décentralisateurs établis comme loi...oui!", a annoncé qu'il contesterait un siège au nouveau conseil.

Agé de 41 ans, M. Marshall a été échevin pendant les cinq dernières années et également vice-président de la commission scolaire de Transcona-Springfield. Il a été le premier conseiller de la ville de Transcona à appuyer publiquement le gouvernement provincial dans la réorganisation urbaine.

Il se présente candidat dans la circonscription de Kernpark, soit Transcona est.

M. Marshall a déclaré que "le nouveau plan éliminera le problème que nous avons toujours eu avec un tierce niveau de gouvernement .

Le nouveau programme offre une organisation centrale forte tout en gardant un contact continue avec le peuple par le truchement des comités communautaires."

Employé du Manitoba Telephone System depuis 21 ans, M. Marshall est père de quatre enfants.

Cours d'été: langues 1971

Lors de la cérémonie de clôture du cours d'été ayant pour thème "Vivre, c'est parler français; parler français, c'est vivre", une centaine d'invités se réunissaient dans la salle Neepawa de l'édifice de l'Union des étudiants sur le campus de l'université de Manitoba.

Le maître de cérémonie, M. Guy Lemoine, appela à tour de rôle, les divers chefs de service impliqués dans le cours. Une chorale, montée par Marcel Goscelin avec des étudiants anglophones, a exécuté "Une orange", "L'eau vive" et "L'important, c'est la rose".

M. Robert Labrosse, directeur du cours d'été, en des termes fort louangeurs, adressa des félicitations aux étudiants et des remerciements au professeur Jones qui lui a permis de séjourner au Manitoba. M. Labrosse a invité les jeunes à "s'intégrer davantage à la société et à poursuivre leur chemin avec la même joie de vivre qu'ils ont manifestée pendant les cours".

Tous les élèves qui ont suivi le cours ont reçu une lettre attestant leur assiduité.

Candidat du quartier Taché

Un échevin de la ville de St-Boniface depuis 1964, M. Etienne Couture, a annoncé qu'il briguera les suffrages aux prochaines élections du grand Winnipeg, soit le 6 octobre. Il se présentera dans le quartier Taché qui comprend le vieux St-Boniface.

M. Etienne Couture est natif de St-Boniface. Il a fait ses études d'abord à l'école Provencher pour ensuite continuer au collège où il a obtenu un baccalauréat ès arts de l'université de Manitoba en 1931.

Depuis déjà plusieurs années il a assumé différents postes de responsabilité au conseil de ville. Il a été président du comité des travaux publics pendant quatre ans et également président de la commission des parcs. Il est actuellement membre du comité de Finance et du comité des travaux publics.

Il est au service de la raffinerie Shell Oil Canada Ltd à titre d'ingénieur stationnaire. M. Couture est marié et demeure à St-Boniface, rue Notre-Dame.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. André Huberdeau, St-Lazare, Man. du 12 août.
M. Edouard Laroche, Dufrost, Man. du 13 août.
M. Frank Sherwood, La Salle, Man. du 15 août.
Mme Augustine Château, St-Boniface du 15 août.
M. Edmond Labelle, St-Boniface du 15 août.
M. Ronald Pambrun, St-Boniface du 15 août.
Mlle Juliette Rocan, St-Boniface du 15 août.
M. Claude Leclerc, St-Boniface du 16 août.
M. Lucien Geirnaert, St-Léon, Man. du 17 août.
M. Henri Roch, St-Boniface du 17 août.
M. David H. Pelland, St-Norbert du 18 août.
M. Guy Delaquis, Cypress Bay, St-Boniface du 23 août.
M. Edouard Desorcy, rue DesMeurons, St-Boniface du 23 août.
M. Abbé Gérard Levesque, Richer du 24 août.
M. Roland Trudeau, rue Archibald, St-Boniface du 24 août.

☐ Conseil de St-Boniface No 3158

Nouvel exécutif des Chevaliers de Colomb

La nouvelle année Colombienne commence avec un bon groupe de dévoués Frères Chevaliers nommés au conseil exécutif: Chapelain, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier; Grand Chevalier, Basile Carrière; Ex-Grand Chevalier, Roméo Audette; Député Grand Chevalier, Jean-Guy Hurtubise; Secrétaire-Financier, Marcel Lambert; Secrétaire-Archiviste, Denis Godard; Secrétaire-Trésorier, Norman Ducharme; Chancelier, Lucien Marcoux; Conférencier, Ted Vermette; Cérémonialre, Eugène Jubinville; Avocat, Cyril Dorge; Syndics, Dennis Kenny, René Hébert, Georges Duguay; Gardes, Jean Sauvelet, Emilien McCarthy, Daniel Boily, Henri Orieux.

Bonne chance à ces valeureux Chevaliers qui donnent leur temps bénévolement pour leurs frères.

Pour le 11 septembre, Fr Jean-Guy Hurtubise prépare une épluchette de blé d'inde. L'endroit et l'heure seront annoncés dans cette chronique.

éditorial

Un avenir sombre?

La décision de Presse-Ouest de suspendre la publication de notre journal si on n'arrive pas à trouver une solution à la crise financière avant le 15 septembre ne manquera pas de surprendre bien des gens, à l'exception peut-être des pessimistes et des adversaires des positions défendues par le journal.

Les pessimistes diront: "On le savait bien! Il n'y a pas d'avenir pour les francophones dans l'Ouest!" Plusieurs d'entre eux d'ailleurs ont déjà sauté par-dessus bord et l'on peut se demander s'ils se sentent si confortables dans le torrent de l'assimilation.

Quant aux adversaires, ils font déjà des gorges chaudes. Ils estiment peut-être que les difficultés actuelles du journal sont dues à la plume trop piquante de l'un ou l'autre journaliste. Qui ne tarde de ricaner sur la déconfiture d'un prétendu pourfendeur de l'Establishment et des structures sclérosées et complaisantes?

Mais l'ensemble de nos lecteurs seront sans doute étonnés de ce qui menace de se produire. Certains s'alarmeront, croyant tout le vaisseau de la francophonie manitobaine à la dérive faute de gouvernail. Ils voudront peut-être faire comme les pessimistes et sauter eux aussi par-dessus bord.

Avant de s'affoler et de croire au pire, il est préférable de s'arrêter un peu et de se demander s'il n'y a pas moyen de boucher rapidement certains trous et d'actionner un peu plus vigoureusement les pompes.

Il est quasiment certain que si Presse-Ouest trouvait $25,000 d'ici janvier prochain, elle baisserait aussitôt le pavillon de détresse et élèverait celui de l'espoir.

Au lieu donc de harceler le bureau du journal de coups de téléphone ou de réclamations de toutes sortes, notre public manitobain se rendrait un précieux service si, au cours des prochains jours, il se mettait à chercher des moyens concrets qui permettraient au journal de remonter le courant une fois pour toutes.

Permettons-nous une réflexion en terminant. Il y a un peu plus de vingt-cinq ans, la population franco-manitobaine réalisait le miracle de CKSB. Mais depuis cent ans qu'elle jouit d'un hebdomadaire de langue française, elle n'a jamais été sollicitée d'y contribuer de façon spéciale. Le temps ne serait-il pas venu de donner un bon coup de pouce en ce domaine?

Nous avons jusqu'au 15 septembre pour y penser et décider une action concrète et efficace. L'avenir est sombre certes, mais pas sans espoir si tout le monde se donne la main.

Jean-Paul AUBRY.

Nos lecteurs nous écrivent

Nos étudiants au Mexique

M. le rédacteur,

Voilà plus de deux mois que les jeunes de CEPIA vivent au Mexique. Puisqu'il y a alors quelque temps que nous sommes ici, je crois qu'il serait intéressant de communiquer quelques informations à chez nous; d'abord sur notre situation géographique, le rancho (village) où nous vivons, et ensuite quelques constatations personnelles concernant les conditions économiques et sociales du village, étant suivi d'une brève évaluation de notre présence ici.

El Rodeo est situé à 40 km. au sud-est de Guadalajara, capital de l'Etat de Jalisco. Notre village est entouré de plusieurs fermes et la vie est alors typiquement celle de la campagne; les chevaux et les machines agricoles composant le va et vient dans les rues.

Le village étant situé dans une vallée, le décor géographique est très paisible et la végétation croit facilement. Il n'y a donc pas de problèmes pour les fermiers puisque les terres sont riches et l'eau est abondante, spécialement durant cette saison temporale de juin à septembre. Durant ce temps, les travaux principaux des fermiers sont: a) "cosongeor", c'est-à-dire nettoyer l'herbe des champs, et "abonar" ou appliquer le fertilisant au mais pour donner plus de nitrogène. Voilà quelques faits globaux.

Depuis le 2 juin nous sommes 4 canadiens à El Rodeo sur un groupe de 45 qui vivons avec les familles de la place. Nous avons pu trouver logis ici grâce au contact d'un groupe de travailleurs sociaux qui visitent le village une fois par semaine. Dès les premiers jours la grande cordialité des gens nous a fait sentir mieux à l'aise dans ce nouveau pays. Il est très facile d'approcher le monde et souvent ils font le premier pas pour nous rencontrer. Ceci est surtout vrai des jeunes.

Pour le temps que nous sommes ici nous tentons d'aider les travailleurs sociaux dans leur plan de travail pour le village. A présent nous recueillons des informations sur le déroulement de la vie sociale et économique dans le village. Ceci pour avoir une meilleure connaissance des intérêts et des possibilités de chaque famille. La méthode de travail qu'utilisent les travailleurs sociaux est d'essayer de former un groupe qui serait moteur d'initiative pour améliorer les conditions dans leur village. Au Canada nous avons quantité de clubs et d'organisations existant même dans les petits villages et on reconnait que ceux-ci réalisent beaucoup simplement en étant canal d'action pour les gens. Ici il y a une grave lacune dans l'organisation sociale de ce type. C'est une des raisons pourquoi il existe un isolement, un pessimisme social, une incapacité devant le progrès.

Le rôle des étudiants canadiens ici est de vivre avec les gens en parlant avec eux de leur situation, essayant de se rendre compte ensemble des faits qui empêchent un plus grand développement dans le village. A ce niveau, le problème à surmonter est que la tradition de vivre pauvrement bloque l'ouverture mentale à de nouvelles possibilités, à de nouvelles réalités. Une autre difficulté est que les gens n'ont pas confiance l'un dans l'autre. Lorsqu'il s'agit de travailler en commun chacun se méfie de l'autre, ce qui rend toute tentative de travail

suite à la page 16

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

C'était hier...

QUATRE ANS PASSÉS
Le 17 août 1967

M. Louis Marcoux, maire de la municipalité de Taché, se fait un honneur de présider à l'ouverture officielle du magnifique Centre sportif de Lorette, projet du centenaire. – Une bourse Isbister de l'Université du Manitoba est décernée à M. Gérald Allard, de St-Boniface, qui s'est classé premier en classe de rhétorique au Collège de St-Boniface. – De la Terre des Hommes, les visiteurs, M. et Mme Joseph Perreault, de St-Lazare, sont revenus les jambes fatiguées..., mais peu importe, puisque leur voyage de quelque 3,200 milles par train, aller et retour, pour voir cette fameuse exposition fut merveilleux.

HUIT ANS PASSÉS
Le 16 août 1963

M. Lionel Dorge, fils de M. et Mme David Dorge, de St-Norbert, qui a obtenu son baccalauréat ès arts au Collège universitaire St-Paul, reçoit une bourse universitaire de $2,000 pour poursuivre ses études à l'Université McMaster, à Hamilton. – Le curé, les syndics et les paroissiens de Ste-Agathe invitent tous leurs amis à assiter à la bénédiction de leur nouveau presbytère.

DOUZE ANS PASSES
Le 21 août 1959

Un accident de la route vint ravir à l'affection de leurs parents et amis, M. Roch Dansereau, de Letellier, et Mlle Evangéline Lafontaine, de St-Jean-Baptiste. – La ceinture de sauvetage, qui se trouve vers le milieu du pont Provencher, n'est pas toujours là et il paraît qu'on a beaucoup de difficulté à la garder en place. L'ingénieur de la Ville de St-Boniface aura à présenter un rapport à ce sujet pour remédier à cette situation.

SEIZE ANS PASSÉS
Le 20 août 1955

La Cie T. Eaton contribue la somme de $5,000 à la perception pour la construction du gymnase du Collège de St-Boniface. – Un double mariage a lieu en l'église de Ste-Rose-du-Lac: Mlle Mathilde Maguet, de Laurier, à M. Peter Klassen, de Gretna, et Mlle Valérie, de Laurier, à M. Joseph Bergeron, de St-Boniface.

BUTINAGE ESTIVAL
OU LE VOL DU FAUX BOURDON



□ La F.C.F.O. et le Secrétariat d'Etat

Les Associations de l'Ouest demandent d'être consultées

La Fédération Canadienne-française de l'Ouest (F.C.F.O.) trouve que le Secrétariat d'Etat comprend mal les problèmes réels des minorités francophones de l'Ouest.

C'est ce qu'elle vient d'exprimer dans un communiqué qu'elle a émis à la suite de son assemblée générale qui s'est tenue en l'hôtel Fort Garry de Winnipeg, dimanche dernier, 15 août. La Fédération Canadienne-française de l'Ouest regroupe les Associations provinciales des francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

"Déplorant une telle situation", les délégués de la Fédération ont demandé aux présidents des quatre associations provinciales de se rencontrer dans le plus bref délai possible avec les représentants du Secrétariat d'Etat, dont le ministre Gérard Pelletier lui-même, afin d'examiner ensemble les programmes fédéraux d'action socio-culturelle, d'en évaluer l'efficacité et d'en établir les priorités.

La Fédération estime que jusqu'ici, le Secrétariat d'Etat a déterminé de façon trop unilatérale les besoins des minorités et n'a pas assez consulté les associations intéressées dans l'élaboration de ses programmes d'aide à l'action socio-culturelle parmi les groupes francophones de l'Ouest.

En outre, la Fédération Canadienne-française de l'Ouest se propose de demander au Secrétariat d'Etat de mieux définir les fonctions de ses agents de liaison régionaux. Selon le communiqué de la Fédération, cela faciliterait les rapports entre les associations provinciales et le Secrétariat d'Etat et assurerait de part et d'autre une meilleure collaboration.

Le nouveau bureau de direction s'est ensuite réuni pour répartir les fonctions. M. Roger Motut a été nommé président; M. Roger Albert, vice-président; MM. Albert Lepage et Roger Lalonde, conseillers; et le P. Jean Patoine d'Edmonton, secrétaire-trésorier.



Un aperçu de l'Assemblée générale de la Fédération Canadienne-Française de l'Ouest, lors de la réunion annuelle à Winnipeg dimanche dernier. La délégation manitobaine se composait de MM. Albert Lepage, Maurice Gauthier, Guy de Margerie, Maxime Désaulniers et du P. Jean-Paul Aubry, O.M.I. La Saskatchewan était représentée par MM. Roger Lalonde, qui présidait l'assemblée, Alfred Champagne, Roland Pinsonneault, Clotaire Denis, René Rottiers et J. Jeanneau. L'Alberta et la Colombie-Britannique avaient envoyé respectivement cinq délégués. D'autre part le Secrétariat D'Etat avait été invité à envoyer ses agents de liaison à titre d'observateurs.

Ci-dessus, les membres du bureau de direction de la Fédération Canadienne-Française de l'Ouest. De gauche à droite: MM. Roger Motut (de l'A.C.F.C.), président; Roger Lalonde (de l'A.C.F.C.), conseiller; Roger Albert (de la F.F.C.), vice-président; Albert Lepage (de la S.F.M.), conseiller.

Nouvelle constitution

Lors de son assemblée générale à Winnipeg, la Fédération Canadienne-française de l'Ouest a aussi adopté une nouvelle constitution.

Ayant pour but de grouper les quatre associations provinciales des francophones de l'Ouest, la Fédération s'est donnée les objectifs suivants: a) assurer la communication entre les associations-membres; b) établir un réseau permanent d'information entre elles; c) coordonner les méthodes employées à la solution des problèmes communs; d) donner plus de poids et d'autorité aux démarches communes; e) coordonner certaines activités au niveau de l'Ouest canadien.

Les dépenses de la Fédération sont financées par une cotisation fixée lors de l'assemblée annuelle.

Au terme de l'assemblée générale, les délégués des associations respectives ont désigné leurs représentants au sein du bureau de direction de la Fédération: ce sont MM. Albert Lepage, président de la Société Franco-Manitobaine; Roger Lalonde, président de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan; Roger Motut, président sortant de charge de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta; et Roger Albert, président de la Fédération Franco-Colombienne de Colombie-Britannique.

LA BROQUERIE

Mme Marcel Danault reçut la visite de son frère M. Roger Ducharme qu'elle n'avait pas vu depuis quatorze ans.

Nos condoléances s'adressent aux familles Cyr Kirouac-Dupuis et Mme Henri.

M. et Mme V. Gamache accompagné de Joelle, Marcel et Norbert se rendirent à Banff et de là à Fields, C.-B. où il visitèrent leur fils Robert qui est présentement employé comme naturaliste dans les parcs. Ils passèrent deux jours agréables à visiter de très beaux sites, ensuite s'arrêtèrent au lac Louise, Jasper, Edmonton, etc.

Nous accueillons dans la personne de l'abbé L. P. Jean, un homme de mérites des plus estimables. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nos lecteurs...

suite de la page 5

concret extrêmement compliquée. Pour cette raison les résultats du travail social ne paraissent pas impressionnants et il devient difficile de maintenir un intérêt animé dans le village. En vue de cette réalité, nous avons surtout réalisé les problèmes concrets du développement au niveau du travail social, là où reposent les faits bruts. Pour le moment, c'est seulement par notre simple présence et par nos conversations que nous pouvons arriver conjointement avec les gens à des conclusions ou des méthodes de travail provisoires. Pour nous canadiens, habitués à la vie facile, est-ce un rôle valable que nous jouons ici? Jusqu'à quel point peut-on s'intégrer dans une autre culture? Ne serait-il pas mieux pour nous de passer quelque temps à visiter les différentes régions du Canada? car en plusieurs endroits il y a nécessité d'amélioration sociale. Ce sont là des questions que tous les membres de CEPIA discuteront les 14, 15 et 16 août, lorsque tous nous allons nous réunir à Guadalajara avant de retourner au Canada à la fin du mois.

Hasta luego

G. Rupert Baudais
Jalisco, Mexique
le 4 août 1971

N.D.L.R. – Notre correspondant est un étudiant du Collège de St-Boniface.

Préparez-vous pour la rentrée des classes

Environ 5,000,000 d'enfants canadiens vont retourner dans les jardins d'enfants et les écoles élémentaires au mois de septembre. La plupart d'entre eux seront reposés et prêts à affronter la nouvelle année scolaire.

Et vous, mamans?

Comme vous consacrez votre temps à préparer les enfants pour la rentrée des classes... à acheter et réunir les vêtements, crayons, stylos, livres et tout l'équipement scolaires, et à préparer psychologiquement les petits enfants qui vont à l'école pour la première fois... vous n'avez sans doute pas trouvé de temps pour vous préparer à faire face à d'autres problèmes urgents qui peuvent se présenter pendant l'année scolaire.

Ces préparations, rappelle le Conseil Canadien de la Santé Familiale commandité par l'industrie pharmaceutique, ont une forte influence sur la santé et la sécurité de toute la famille.

Le Conseil, un organisme de service public sans but lucratif, dont le but est d'encourager la santé familiale et la sécurité au foyer, vous suggère de vous ménager quelques loisirs pour vous préparer à résoudre quelques problèmes urgents et à satisfaire des demandes imprévisibles qui peuvent se poser au cours de l'année scolaire.

Faites une liste des membres de votre famille, des amis et des gardiennes d'enfants qui habitent près de chez vous. Quand vous devez aller chercher les enfants à l'école quand ils sont malades ou pour toute autre raison, vous devriez avoir les noms, adresses et numéros de téléphone des adultes qui doivent s'occuper des enfants d'âge pré-scolaire que vous devez laisser à la maison. Gardez cette liste près du téléphone.

Sur une carte spéciale que vous devriez attacher à votre téléphone, faites une liste des nom et numéro de téléphone de votre docteur, de votre pharmacien et de l'hôpital le plus proche de chez vous. Indiquez également vos nom et adresse. Une gardienne d'enfants expliquera ainsi plus facilement à votre docteur où venir – si vos nom et adresse sont sous ses yeux.

Vérifiez les dossiers de vaccination des membres de la famille. C'est important que les enfants d'âge préscolaire soient protégés contre les maladies... qu'ils peuvent contracter... et c'est tout spécialement important que les enfants d'âge scolaire soient protégés grâce aux vaccins actuellement disponibles... pour qu'ils ne rapportent pas de maladies de l'école pour les communiquer au reste de la famille.

Préparez l'armoire à pharmacie pour l'année scolaire. Faites un nettoyage complet. Jetez les vieux médicaments. Discutez avec votre docteur pour qu'il vous donne d'autres idées concernant le contenu de votre armoire à pharmacie. Rappelez-vous, la rentrée scolaire est synonyme de mauvais temps, avec tous les reniflements, la toux, les maux de tête, les douleurs musculaires et articulaires qui l'accompagnent.

Prévoyez un espace de rangement pour les jouets, l'équipement sportif, les jeux, les fournitures scolaires, les vêtements de mauvais temps comme les bottes et les couvre-chaussures. Plus d'une chute a été provoquée par de tels objets laissés dans les corridors ou sur le plancher. S'il y a des armoires, des boîtes et des étagères spécifiquement destinées au rangement, les enfants les utiliseront.

Prévoyez des loisirs pour vous-même à un moment donné de la journée. Des études portant sur la sécurité au foyer indiquent que quand la mère de famille est fatiguée et anxieuse... les accidents ont tendance à se produire. Utilisez ce temps de loisir pour vous reposer... pour vous consacrer à votre passe-temps favori peut-être... ou même pour vous assoupir un peu pendant la sieste des enfants.

Prévoyez quelque chose (et prenez-en note) pour garder les enfants d'âge préscolaire occupés et satisfaits quand le mauvais temps les empêche de sortir. Il existe un bon nombre de livres sur ce sujet dans la bibliothèque de votre quartier. Vous pouvez également demander conseil à la maîtresse du jardin d'enfants.



Le rat musqué sous différentes formes et déguisements, reçoit fort bien l'approbation des jeunes en '70. Dans cette cape et ces "hot pants" ornés de beau renard "acajou", les peaux de rat musqué sont placés de façon non-conventionnelle, mais l'air désinvolte est frappant et "brûlant" aussi.

Le patron

9109
SIZES
10½-20½
by Marian Martin

PRIX 75 ¢.

Envoyez votre commande à:
Marian MARTIN Dept;
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

Sauce pour légumes



L'Institut des huiles d'arachides vous propose deux recettes de sauces qui sont délicieuses sur des légumes comme le brocoli, les choux de Bru[illegible]lles ou les asperges. L[illegible]uile d'arachides, grâce à s[illegible] douce et délicate saveur se prê[illegible] to[illegible] particulièrement bien a [illegible] sauces.

Ces recettes ont été m[illegible]ses au p[illegible] par Mlle Cathérine Collins pour l'Institut des huiles d'arachides. L'Institut vous offre également un livre de vingt-cinq recettes que vous pourrez obtenir à titre gracieux en écrivant à: l'Institut des huiles d'arachides, casier postale 1081, Montréal 101, Québec.

SAUCE DIETETIQUE AU YAOURT

(1 tasse)

1	t. de yaourt nature
1	c. à table d'huile d'arachides
2	c. à table de jus de citron
1/4	c. à thé de feuilles d'estragon
1/4 ou 1/2	c. à thé de poudre de moutarde
1/2	c. à thé de sel
1	petite gousse d'ail (pressée)
1	petit oignon finement haché ou
2	c. à table d'oignon râpé

Combiner tous les ingrédients et bien mêler. Si elle est préparée à l'avance, cette sauce doit être réfrigérée jusqu'à ce qu'elle soit prête à servir. Il est préférable qu'elle soit à la température de la pièce avant d'être versée sur des légumes chauds, et froide avec la salade de fruits (cf. variant II).

Variantes: I – Ajouter 4 c. à table de roquefort râpé. II – Omettre l'ail et les oignons et servir avec une salade de fruits.

SAUCES AUX CAPRES

(1 1/2 tasse)

1/4	t. d'huille d'arachides
3	c. à table de margarine
3	c. à table de farine
1	t. de lait
1/2	c. à thé de sel
1	c. à thé de moutarde forte préparée
1	c. à table de câpres, égouttées poivre blanc frais moulu, au goût
3	c. à table de parmesan râpé

Faire chauffer dans un petit poêlon l'huile d'arachides et la margarine sur feu doux. Retirer du feu et incoporer en remuant, la farine pour former un mélange d'une consistance épaisse; ajouter le lait et replacer sur feu modéré. Tout en remuant incorporer le reste des ingrédients et brasser jusqu'à épaississement. Cette sauce doit être servie chaude.

LEGUMES VINAIGRETTES

3/4	t. d'huille d'arachides
1/2	t. de vinaigre de vin
1	c. à thé de sel
3	c. à table de persil frais, haché
1/4	t. de petits oignons finement hachés (ou échalotes)
1/4	t. de piment vert haché
3	c. à table de radis haché
3	c. à table de champignons hachés
1	gousse d'ail pressée
1/4 ou 1/2	c. à thé d'un des aromates suivants: basilic, menthe, thym, ou rosemarin poivre frais moulu, au goût

Combiner tous les ingrédients dans récipient couvert et bien agiter. Réfrigérer pendant 15 minutes. Donne 4 portions que l'on peut servir sur des moitiés d'avocats ou avec de la laitue.

Libre opinion

Lettre ouverte au Premier Ministre

Cher M. Schreyer;

Objet: ST-BONIFACE ou WINNIPEG?

Maintenant que le projet de loi #36, créant la Ville-Unique qui portera le nom de WINNIPEG, est déjà fait accompli, je crois nécessaire que tout soit fait par le gouvernement pour voir réaliser les objectifs de participation communautaire de ce nouveau gouvernement.

A mon avis, et selon celui de l'Honorable Cherniak, le plein et bon fonctionnement des comités communautaires sera la clef de voûte pour le succès du nouveau gouvernement. Le comité communautaire pour la communauté de St-Boniface ne doit pas se nommer WINNIPEG. Par ailleurs, un comité communautaire nommé ST-BONIFACE, qui veille sur une communauté qui s'appelle Winnipeg 6, sera voué à l'échec. TOUT et TOUT doit être fait pour renforcer le sens d'appartenance à une communauté distincte; la fierté, la dignité même du citoyen en dépend.

Puisque l'usage de la designation "WINNIPEG 6" depuis nombre d'années a connu beaucoup d'adeptes à Wpg. et ailleurs, il va sans dire que la dose de remède à appliquer doit être forte et ne doit pas tarder. Il est d'autant plus urgent à cause du courrier que doit adresser "AUTOPAC" en septembre prochain à tous les automobilistes du Manitoba, y compris ceux de la communauté de ST-BONIFACE.

Il m'est impossible de convaincre les officiers des divers départements de la Corporation des Assurances Publiques du Manitoba, de nous accorder le simple désir d'avoir le courrier adressé à St-Boniface et non à Winnipeg 6. Que feront les responsables du bureau des plaques d'immatriculation?

Seul, un ordre de votre part montrant que pour être conforme au données principales de l'Acte incorporant la Nouvelle Ville de Winnipeg, les communautés distinctives doivent garder leur nom. Tandis que je m'y connais un peu pour notre propre communauté, celle qui fut jadis la Ville de St-Boniface, je ne vois aucune raison pourquoi les communautés de St-Vital, St. James, Transcona, Fort Garry, etc., etc., ne seraient pas respectées dans leur identité en tout rapport.

Il est tout à fait ridicule de voir combien on tiendrait à conserver l'identité de la communauté de St-Boniface sous le département de l'Honorable M. Cherniak, lorsque sous le département de l'Honorable Pawley, on fait fi et même l'on travail contre cette dite conservation.

Je ne crois pas être trop audacieux lorsque je vous demande Monsieur le Premier Ministre de considérer immédiatement d'émettre un ordre à tous les départements du gouvernement manitobain de veiller à ne jamais adresser le courrier à destination St-Boniface, Manitoba autre que cela. Et en même temps veuillez considérer le respect des autres communautés distinctes telles que St-Vital, St. James, West Kildonan, etc.

Croyez-moi, avec le courrier aux automobilistes qui sera mis à la porte d'ici un mois, il y aura beaucoup de corrections à faire si l'usage de Winnipeg 6 comme désignation postale pour St-Boniface est permis.

Je vous prie d'agréer, cher M. Schreyer l'expression de mes sentiments respectueux.

Bien Vôtre;
Georges Forest

Copie:
M. Laurent Desjardins
L'Hon. Saul Cherniak
L'Hon. Howard Pawley

— Ils doivent avoir reçu leur nouveau poste de télévision avec l'écran géant !

À OTTAWA

Hausse de 3¢ sur la livre de beurre

Depuis lundi, le gouvernement a haussé le prix de la livre de beurre de trois cents la livre.

Selon l'assistant gérant de Modern Dairies Ltd, M. D. A. Speirs, les trois cents iront directement aux fermiers.

Celui-ci a expliqué que le fermier vend la crème à la crémerie qui en fait du beurre pour ensuite le vendre au gouvernement fédéral. Les vendeurs et distributeurs achètent ce beurre du gouvernement fédéral et le vendent aux magasins.

Ainsi avec cette hausse, les fermiers recevrons 68 cents la livre au lieu de 65; les magasins augmenteront les prix de 71 cents à 74 cents la livre.

À OTTAWA

Augmentation des prestations et cotisations

- Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, et le ministre du Revenu national, l'honorable Herb Gray, ont annoncé aujourd'hui l'augmentation des prestations et des cotisations payées en vertu du Régime de pensions du Canada, en 1972. Le ministère de M. Munro est responsable de l'administration des prestations versées aux termes du Régime de pensions du Canada, tandis que celui de M. Gray doit percevoir les cotisations payées en vertu du Régime et en déterminer l'étendue.

L'augmentation découle de la hausse de 2% de l'Indice de pension, maximum autorisé par la loi. Les fluctuations de l'Indice de pension reflètent les augmentations de l'Indice des prix à la consommation.

M. Gray a déclaré que le revenu annuel maximal ouvrant droit à pension passera de $5,400 qu'il était en 1971, à $5,500 en 1972. Le maximum des cotisations annuelles payées par l'employeur et l'employé, qui était de $86.40 chacun, passera à $88.20. Les travailleurs autonomes devront contribuer un maximum de $176.40 alors qu'en 1971, le montant de leur cotisation était de $172.80.

Plus de 300,000 personnes admissibles à la pension de retraite, de même qu'aux prestations aux survivants et aux invalides, bénéficieront d'une augmentation en janvier 1972.

Les prestations aux orphelins et aux enfants de cotisants invalides, de même que le taux uniforme des pensions aux veuves, aux veuves invalides et aux cotisants invalides, passeront de $27.06 à $27.60 par mois.

La prestation maximale de décès qui, aux termes du Régime de pensions du Canada, est payable globalement à la succession du cotisant décédé s'établira à $550 en 1972, comparativement $540 en 1971.

M. Munro a ajouté que le Supplément du revenu garanti, versé aux pensionnés de la Sécurité de la vieillesse qui ont un faible revenu, augmentera aussi à la suite de la hausse de l'Indice de pension.

La prestation totale comprenant la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément du revenu garanti pour une personne seule, ou pour une personne mariée dont le conjoint n'est pas un pensionné, passera de $135 à $137.70 en avril 1972. Le montant du supplément sera alors de $57.70.

Pour une personne mariée dont le conjoint est aussi un pensionné, le total du supplément et de la pension s'élèvera à $130.05 alors qu'il est actuellement de $127.50. Chaque conjoint recevra un montant total de $130.05, le supplément étant de $50.05. Un couple marié, âgé de 65 ans ou plus, pourra donc recevoir une prestation maximale de $260.10 par mois, alors qu'il reçoit présentement un montant mensuel de $255.



"On ne parle que de transplantations de nos jours ! Mes visiteurs ne me demandent plus comment je vais mais bien "quoi de neuf ?"

LA BROQUERIE

CHOISELAT – BEAUDOIN

Le samedi 7 août, à La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Madeleine Choiselat, fille de M. et Mme Georges Choiselat et de Michel Beaudoin, fils de M. et Mme Gérard Beaudoin d'Otterburne.

M. l'abbé Joseph Choiselat, oncle de la mariée, célébra la messe et bénit le mariage. Il était assisté à l'autel de Henri Choiselat, frère de la mariée et Léo Allard, Louis Fontaine, cousins de la mariée. Les chants furent exécutés par Pierre Beaudoin, accompagné à l'orgue par Rénald Choiselat.

Les demoiselles d'honneur étaient Rachelle Beaudoin et Yolande Choiselat. Elles étaient accompagnées par Paul Choiselat et Claude Beaudoin. Aline Beaudoin agissait comme bouquetière et Guy Normandeau comme page.

M. Pierre Beaudoin, frère du marié était le maître de cérémonie à la réception qui eut lieu à la salle du Centenaire de La Broquerie. M. l'abbé Choiselat présenta le toast à la mariée.

Après leur lune de miel aux Etats-Unis, les nouveaux mariés résideront à St-Pierre.

Églises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente :

Sacré-Coeur Winnipeg, Man.
•
Saints-Martyrs St-Boniface, Man.
•
Précieux-Sang St-Boniface, Man.
•
Saint-Charles St-Charles, Man.
•
Saint-Norbert St-Norbert, Man.
•
Saint-Emile St-Vital, Man.
•
Saint-Eugène St-Vital, Man.
•
Saint-Laurent Thompson, Man.
•
Saint-Jean-Baptiste Regina, Sask.
•
Saints-Martyrs, Saskatoon, Sask.
•
The Pas Manitoba
•
Chapelle Base d'aviation Winnipeg, Man.
•
Chapelle Base d'aviation Gimli, Man.



La grenouille du jockey Driedger de la municipalité Hanover saute aux cris de la foule.



La "Patripotte" et son jockey sous l'oeil vigilant du juge officiel de la course, M. Alfred Monin.



Le char allégorique du conseil Carillon.





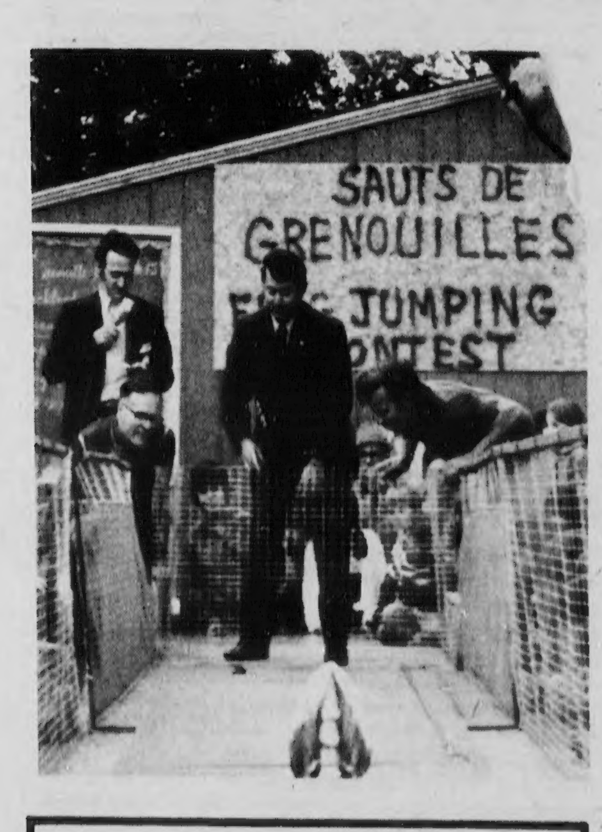
Le gagnant de l'an dernier, Albert Driedger présente le trophée à Philippe Jubinville le gagnant de cette année.

Un char allégorique passant devant l'église et les bureaux municipaux.

St-Pierre



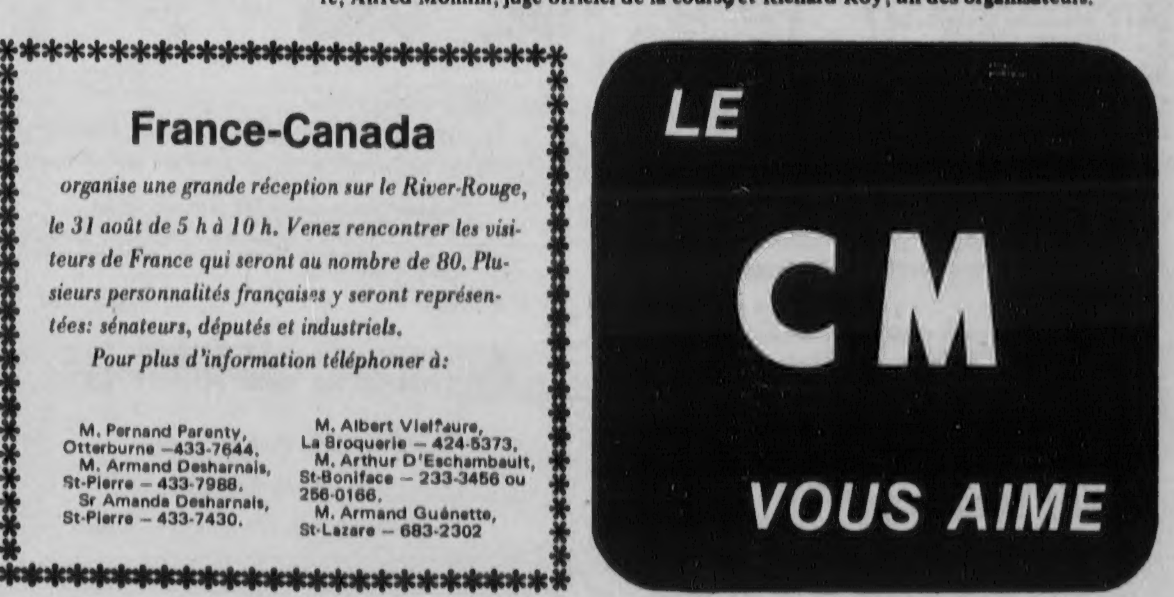
Le maire de St-Pierre, M. Fernand Lavergne, semble dire "on va les avoir".



Gabriel Girard, député d'Emerson fait sauter sa grenouille "verte"



Dans l'ordre habituel, André Martin, maître de cérémonie, Albert Driedger, gagnant de l'an dernier, Philippe Jubinville, jockey d'Edouard, Fernand Lavergne, maire de St-Pierre, Alfred Monnin, juge officiel de la course, et Richard Roy, un des organisateurs.



Division scolaire de La Montagne

Le vendredi soir 18 juin, les commissaires de la Division Scolaire de la Montagne se réunissaient à la résidence d'un de leurs collègues, M. Reynald Labossière, de St-Léon, pour fêter les Frères, Clerc de St-Viateur, avant leur départ de St-Claude et de la Division.

Après avoir bu un bon vin pour aiguiser l'appétit, les gens dégustèrent les délicieux biftecks cuits au barbecue par les deux commissaire cordons-bleus, Reynald Labossière et Lionel Badiou. Durant le café qui suivit le repas, M. Richard Benoit, surintendant, remercia les Frères pour les quatre années de dévouement inlassable auprès de la jeunesse au niveau scolaire, paroissial et divisionnaire. Le Dr H. Delaquis, président, en offrant à chacun des Frères un petit cadeau-souvenir exprima le souhait que les Frères gardent la Division un aussi bon souvenir que celui qui sera conservé d'eux. L'abbé F. Labonté, curé de Haywood, indiqua qu'il est parfois difficile de comprendre les désirs de la Providence mais qu'il était cependant notre devoir de les accepter.

Le Frère Louis Courcelles, parlant au nom de ses confrères, se dit très ému de ce témoignage de gratitude offert par la Division à leur égard. Il tint à assurer que les Frères quittaient la divison avec beaucoup de regret et qu'un jour... ils reviendraient peut-être au service de cette région. Suivant ces quelques paroles la soirée se passa dans une atmosphère de gaieté fraternelle.

Pour rehausser la soirée, les commissaires étaient accompagnés de leurs dames. Les curés de Haywood et de St-Léon, l'abbé F. Labonté et le Père G. Clavet, ainsi que l'abbé M. Toupin, directeur de la catéchèse se joignirent au groupe. M. Jacques Richer, secrétaire-trésorier, Sr F. Carignan directrice de l'Institut Collégial Somerset, et M. Denis Bibault, directeur de l'Institut Collégial de Lourdes, et sa dame, étaient aussi présents.

Encore une fois, la Commission Scolaire remercie sincèrement les Frères pour le beau travail accompli dans la Division et leur souhaite beaucoup de succès dans leurs nouveaux emplois dans la Division Seine.



MOULIN A PAPIER DE PINE FALLS

□ À N.-D.-de-Lourdes

Prix Kiwanis

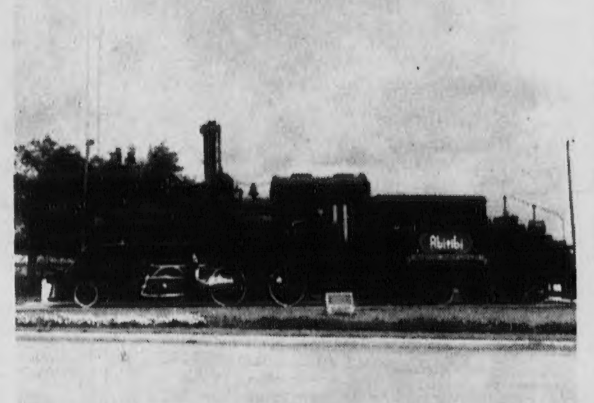
Le premier prix du concours oratoire Kiwanis a été décerné à une jeune fille de Notre-Dame-de-Lourdes, lors de la finale à l'Hôtel Fort Garry, vendredi dernier.

Représentante du club 4 H de Notre-Dame-de-Lourdes, Rachel Bosc, a parlé sur "l'automne de la vie".

L'étudiante de 10e année a reçu une plaque commémorative.

Ce projet était parrainné par le club Kiwanis de Winnipeg et le ministère de l'Agriculture. Ce concours, réservé aux jeunes des communautés rurales, existe depuis vingt-cinq ans.

Plus de 3000 jeunes ont participé aux éliminations préliminaires dans les différents districts. Les candidats gagnants se sont ensuite mesurés aux gagnants des autres districts. Puis les finalistes se sont présentés une dernière fois à l'Hôtel Fort Garry pour la grande finale provinciale.



LOCOMOTIVE DE L'ABITIBI PULP AND PAPER (Pine Falls)

□ À St-Jean-Baptiste

Frère Hamelin s'arrête un moment

St-Jean-Baptiste (DNC) — La visite inopinée du Frère Julien Hamelin s.c., de Montréal a causé une joyeuse surprise à ses cousins Vermette de St-Jean-Baptiste, le jeudi 12 août dernier.

On se souviendra sûrement du fameux récital présenté à St-Jean-Baptiste, en juillet 1970, par les "Jeunes chanteurs de Montréal" du Frère Hamelin.

Peut-être que l'an prochain ceux-ci viendront se produire à la salle du Centenaire de Winnipeg, à moins qu'ils ne se dirigent plutôt pour une tournée en Europe.

Après seulement quelques heures de visite, le Frère Hamelin se dirigeait vers la côte du Pacifique pour y opérer des contacts en vue de futures randonnées pour ses ambassadeurs de la belle et bonne musique.

À La Broquerie

VIELFAURE-FOURNIER

En l'église St-Joachim de La Broquerie, le 31 juillet, M. l'abbé F. Juneau bénissait le mariage de Mlle Evelyne Vielfaure, fille de M. et Mme Aimé Vielfaure et de M. Fernand Fournier, fils de M. et Mme Noel Fournier de La Broquerie.

Faisaient parti du cortège nuptial, dame d'honneur: Mme Hubert Bouchard, demoiselle d'honneur: Mlle Juliette Rocan accompagnée de M. Gérard Lavoie. Ginette Fournier était bouquetière et Claude Vielfaure, page.

M. A. Fournier a exécuté quelques chants et était accompagné à l'orgue par Mme M. Balcaen.

Après la cérémonie religieuse, les gens se sont rendus à la salle du centenaire de La Broquerie pour une soirée dansante.

Les nouveaux mariés sont ensuite partis en voyage de noce en Colombie Britannique.

Henri Poitras n'est plus

Henri Poitras n'est plus. C'était un homme qui a donné 50 ans de sa vie au théâtre québécois. En voyant la photo on a sûrement reconnu "Jambe de bois" du célèbre téléroman de Claude-Henri Grignon, "Les Belles Histoires des Pays d'en haut". Il est décédé la semaine dernière à l'âge de 73 ans.

□ Rivière Seine

Annonce son application du Bill 113

Dans un communiqué remis à la presse, la Division scolaire de la Rivière-Seine vient d'annoncer comment elle entend appliquer la loi 113 relative à la langue d'enseignement dans les écoles de la division où il y a une plus forte concentration d'élèves francophones.

Le communiqué note que seuls les enfants dont les parents en auront fait la demande expresse seront inscrits dans les classes où la langue prioritaire d'enseignement sera le français. Les autres suivront le même programme que par le passé.

Voici la liste des nouveaux changements approuvés par la Commission scolaire après consultation de la majorité des parents.

LA BROQUERIE

A l'école ELEMENTAIRE DE La Broquerie, il y aura une classe au niveau de la 1ère et de la 2e année où tout l'enseignement se fera en français, à l'exception du cours d'anglais dit "Language Arts".

STE-ANNE

A l'école ELEMENTAIRE de Ste-Anne, il y aura une classe à chaque niveau, de la 1ère à la 6e inclusivement, où tout l'enseignement (à l'exception de l'anglais) se donnera en français.

ST-NORBERT

A l'école ELEMENTAIRE de St-Norbert, tout l'enseignement (à l'exception de l'anglais) se fera en français dans une classe au niveau de la 1ère et de la 2e année.

De plus, l'enseignement de la musique, des arts et de la culture physique se fera en français à tous les niveaux du cours élémentaire.

Si, par ailleurs, des élèves anglophones de 1ère année désirent suivre les cours de musique, de culture physique et d'art en français ainsi que le cours de français oral, cela leur sera accordé. Cependant, tous les autres cours leur seront donnés en anglais.

LORETTE

A l'école ELEMENTAIRE de Lorette, l'enseignement se fera en français (excepté pour l'anglais) dans deux classes pour les élèves de 1ère, 2e et 3e année.

LA MATERNELLE

En ce qui concerne les élèves du niveau de la maternelle, le communiqué de la Commission scolaire de la Rivière-Seine remarque que les parents seront consultés individuellement au début de l'année scolaire afin de savoir quelle langue d'enseignement ils désirent pour leur enfant. Rien ne se fera en ce domaine sans l'assentiment des parents, note encore le communiqué.

Cependant, là où les enfants seront trop peu nombreux, la Commission scolaire ne se voit pas capable d'apporter d'important changements quant à la langue d'enseignement.

D'autre part, la Commission scolaire se propose de tenir des réunions avec les parents tout au cours de l'année afin d'évaluer les résultats obtenus avec ce programme d'enseignement en français. Par ailleurs, la Commission scolaire se dit prête à recevoir toute suggestion en cette matière.

Le président de la Division scolaire de la Rivière-Seine est M. Denis Nadeau, de La Broquerie, et le surintendant, M. Georges Guilbault, de St-Norbert. Les bureaux de la Division scolaire sont situés à Ste-Anne.

Films à la Télé

SAMEDI 21 août
20 h 00 –"Princesse d'un jour", avec Thomas Fritsch et Helena Nathanael (grec).

23 h 30 –"Judex, une comédie policière de Georges Franju avec Channing Pollock et Francine Bergé (franco-italien 1964).

DIMANCHE 22 août
23 h 30 –"Salvatore Guiliano", drame social de Francesco Rossi avec Frank Wolff (italien 1962).



LUNDI 23 août
23 h 30 –"Il était un vieux, une vieille" (russe).

MARDI 24 août
23 h 30 –"La montée au ciel", un film de Luis Bunuel avec Lidia Prado et Esleban Marquez (mexicain 1951).



VENDREDI 27 août
23 h 30 –"Deux sous d'espoir", une étude de moeurs avec Maria Fiore et Vincenzo Musolino (italien 1952).



"La montée au ciel"

MERCREDI 25 août
23 h 30 –"Le grand film ordinaire". Un documentaire de Roger Frappier (québécois 1970).

JEUDI 26 août
20 h 00 –"Les jeux du Québec.

23 h 30 –"Colère noire". Drame policier avec Alan Ladd, Edward G. Robinson et Joanne Dru (britannique 1955).



— Elle-même n'a jamais pu savoir combien elle pesait ! ! !

CBWFT

HORAIRE DE BASE
(Été 1971)

SAMEDI

1.30	Education au grand air.
2.00	*La vie qui bat.
2.30	Pépinot.
3.00	*Tour de terre.
3.30	*Fanfreluche.
4.00	*Lassie.
4.30	Rue de L'Anse.
5.00	100 millions de jeunes.
5.30	*Rinaldo Rinaldini.
6.00	Mon pays et le sien.
6.30	Revue de la semaine.
6.35	*Atome et galaxies.
7.00	*Tarzan.
8.00	*Les grands films.
10.00	Le monde la caricature, avec Normand Hudon.
10.30	Des jours et des hommes.
11.00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30	Politique fédérale.
11.35	Cinéma.

DIMANCHE

1.30	Les visages de l'Eglise.
2.30	*Univers des sports.
4.00	*Les As des quilles.
5.00	Documentaire canadien.
6.00	5 D.
6.30	*Invitation au loisir.
7.00	*Quelle Famille.
7.30	*Zoom en liberté.
8.30	*Les Beaux Dimanches.
10.30	Le professeur Gullemin.
11.00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30	*Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui.

LUNDI

2.00	Francophonissime
2.30	*Pensez vite.
3.00	Réseau soleil
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Woody le Pic.
5.00	*Perdus dans l'espace.
6.00	*Taxi dans les nuages.
6.30	Dossiers.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*Sol et gobelet.
8.00	*Ma Sorcière bien-aimée.
8.30	*Les 3 As.
9.00	*Prise 1. Variétés.
9.30	Arsène Lupin
10.30	*Son et image.
11.00	Téléjournal National et sport.
11.30	Cinéma.

MARDI

2.00	*Le Monde en liberté.
2.30	*Les 3 As.
3.00	Réseau soleil
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Grujot et Délicat.
5.00	*Daniel Boone.
6.00	*Les Lois de la brousse.
6.30	Format 30.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	La Dynastie des Forsyte.
8.30	Avec André Guy.
9.00	*Moi et l'Autre.
9.30	Portrait d'une personnalité
10.00	*L'homme et ses inventions.
10.30	*Atome et Galaxies.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	*Ciné Club.

MERCREDI

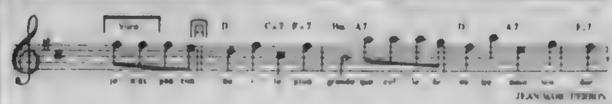
2.00	*Histoire d'une ville.
2.30	*Pensez vite.
3.00	Réseau soleil
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Picolo.
5.00	*Walt Disney présente.
6.00	*Gori le diable.
6.30	A propos.
6.45	Téléjournal et sport.
7.00	*Baseball.
9.30	*Soirée canadienne.
10.00	Télé-Archives.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	Cinéma canadien.

JEUDI

2.00	Le Français d'aujourd'hui.
2.30	*Les 3 As.
3.00	Réseau soleil
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Le Major Plum Pouding.
5.00	*Bugs Bunny.
5.30	*Fifi Brindacier.
6.00	Un enfant parmi tant d'autres.
6.30	Format 30.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*Billet de faveur.
9.30	Prenez le volant.
10.00	*Musique folle des années sages.
10.30	Jean Vilar.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	*Cinéma.

VENDREDI

2.00	*Le Vieux Montréal.
2.30	*Pensez vite
3.00	Réseau soleil
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Service secret.
5.00	*Voyage au fond des mers.
6.00	*Skippy.
6.30	Gros Plan.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*La Soeur volante.
8.00	Tang.
8.30	*Plein feu l'aventure.
9.00	Mini chaud.
9.30	*Cent mille chansons.
10.00	Format 60.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	Cinéma.



FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY

Le Festival de la Chanson de Granby s'en vient à St-Boniface. En effet, ce concours pour interprètes et chansonniers tiendra ses auditions au 100 NONS, les 4 et 5 septembre prochains. Un peu dans le même genre que le "Concours 28 Jours" de Radio-Canada il y a quelques années, où les artistes franco-manitobains ont bien figuré, le Festival se veut comme but de fournir l'occasion à tous les talents amateurs d'obtenir la chance de se révéler, de se faire valoir, de s'épanouir et de participer à une expérience des plus merveilleuses. Le Festival comprend deux catégories, soit interprètes et chansonniers, avec des prix très intéressants qui peuvent se mériter les participants à l'une et l'autre des catégories. Comme premier prix de chaque catégorie, nous retrouvons, entre autre, un voyage de trois semaines en Europe, Paris et Bruxelles, une bourse de mille dollars, un enregistrement d'un 45 tours avec la Maison Polydor Canada, une émission de radio d'une demi-heure.

Le 100 NONS fait donc appel auprès des artistes et musiciens franco-manitobains, par toute la province, de s'inscrire au plus tôt. Il ne s'agit pas de demeurer passif; il faut participer, afin de faire ressortir l'élément franco-manitobain au sein du Festival. Les formules d'inscription sont à votre disponibilité au bureau du 100 NONS, numéro 204, Centre Culturel de St-Boniface, 345 avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Pour tout autre renseignement, on peut signaler 247-4278, et demander Suzanne Jeanson.

COMMUNIQUE

Membres de la

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

– Saviez-vous que pour chaque 1,000 étudiants, les Franco-Manitobains en ont 20 à l'Université pour 32 Manitobains en généra.?

MARION, Denis-R. Emerson
MARION, Fernand St-Norbert
MARION, Georges St-Boniface
MARION, Paul St-Boniface
MARION, Roland St-Boniface
MARTEL, Bernard St-Léon
MARTIN, Jean St-Boniface
MARTINELLI, Robert St-Boniface
MASSEREY, Michel Somerset
MEISSNER, Eugène St-Boniface
MENARD, Fernand St-Boniface
MERCIER, Armand St-Boniface
MESSNER, Nicholas Somerset
MESSNER, Rémi Somerset
MICHAUD, Alphonse St-Boniface
MILLIER, Roger Gilles St-Boniface
MONNIN, Alfred J. St-Boniface
MONNIN, Michel St-Boniface
MORASSUTTI, Hyacinthe St-Boniface
MORIER, Guy R. St-Boniface
MOUFLIER, J.G.A. St-Boniface
MOUSSEAU, Joseph St-Boniface
MULAIRE, Eugène St-Lazare
MULAIRE, Gilles J. St-Pierre
MULAIRE, René J. St-Pierre
McCARTHY, Patrick St-Boniface

– Saviez-vous que les Franco-Manitobains ont une tendance plus forte à quitter l'école en bas âge?

NADEAU, Alphonse Somerset
NADEAU, Léo T. St-Boniface
NOEL, Maurice Ste-Anne

– Saviez-vous que la population Franco-Manitobaine perdait $7,100,000 en 1966 à cause de son niveau d'éducation inférieur?

OUELLETTE, André St-Boniface

– Saviez-vous que chez les Franco-Manitobains près de 30% des familles ont un revenu inférieur à $3,000.00?

PAGEOT, François St-Boniface
PAILLE, Jean Emile St-Boniface
PAINCHAUD, Mlle Annette St-Boniface
PAMBRUN, François St-Boniface
PAMBRUN, Ronald St-Boniface
PAQUIN, Fernand St-Norbert
PAQUIN, Georges Winnipeg
PARADIS, René St-Norbert
PELLAND, David H. St-Norbert
PELLAND, Gérard St-Boniface
PELLETIER, Mlle Aimée St-Boniface
PELLETIER, Emile St-Boniface
PELLETIER, Joseph St-Boniface
PELLETIER, Paul St-Norbert
PELLETIER, Pierre-G. St-Boniface
PELLETIER, Mlle Suzanne St-Boniface
PELOQUIN, Jacques Laurier
PERREAULT, Adélard St-Boniface
PERRIN, Louis St-Boniface
PERRON, abbé Henri Lorette
PETIT, Georges-N. St-Boniface
PHANEUF, Camille St-Boniface
PHILIPPOT, Hubert St-Boniface
PICTON, Elie A. St-Boniface
PICTON, Georges St-Boniface
PLANTE, Hervé L. St-Lazare
POIRIER, Jean St-Boniface
POIRON, Sr Hélène St-Boniface
POIRON, Roger H. Somerset
POITRAS, Georges St-Boniface
PRECOURT, Léon Headingly
PREFONTAINE, Jules St-Boniface
PREFONTAINE, Luc M. St-Pierre
PREFONTAINE, Marc B. Mélita
PREFONTAINE Paul St-Norbert
PREFONTAINE, Victor St-Pierre
PRESCOTT, Henri St-Boniface
PRESCOTT, Joseph St-Lazare
PRINCE, Paul St-Boniface
PRIVE, Gérard St-Boniface

– 86,000 franco-manitobains délèguent des représentants à un congrès annuel.

RAIMBAULT, Adrien St-Boniface
RAJOTTE, Léo St-Boniface
REGNIER, abbé Gérard Souris
REMILLARD, Daniel St-Vital
REMILLARD, Mme Louis St-Boniface
REMILLARD, Marcien St-Boniface
RIOUX, Etienne St-Pierre
RIVARD, Aimé St-Pierre
RIVARD, Lucien G. St-Eustache
ROBIDOUX, Edouard St-Pierre
ROCAN, Mlle Juliette St-Boniface
ROCH, Edmond St-Boniface
ROCH, Henri St-Boniface
ROCHON, Gaston St-Boniface
RONDEAU, Fernand St-Léon
RONDEAU, Raymond St-Léon
ROUSSEAU, Gérard St-Boniface
ROY, Denis E. St-Boniface
ROY, Laurent-J. St-Boniface
ROY, abbé Raymond St-Boniface

– Ce congrès annuel élit le comité exécutif de la Société Franco-Manitobaine.

SABOURIN, Cyrille St-Jean-Baptiste
SABOURIN, Dr Georges A. St-Boniface
SABOURIN, Henri St-Boniface
SABOURIN, abbé Joseph Westwin
SABOURIN, Roger St-Vital
SAURETTE, André St-Boniface
SAURETTE, Joseph St-Boniface
SHEARER John C. Dugald
SHERWOOD, Frank La Salle
SUTHERLAND, Raymond St-Boniface
St-AMANT, Denis St-Norbert
St-DENIS, Roger St-Boniface
St-HILAIRE, Antoine Richer
St-MARTIN, Rév. P. Ubald, S.J. St-Boniface
St-PIERRE, Réal, c.s.v. St-Claude

– Le comité exécutif forme des directorats; il embauche et dirige les employés de la Société, par l'entremise du directeur général.

TALBOT, Adélard St-Léon
TEFFAINE, Rhéal St-Boniface
TETRAULT, Gérard La Broquerie
TETRAULT, Joseph A. La Broquerie
THEBERGE, Lionel Ste-Anne
THIOUX, Lucien St-Boniface
THUOT, Raymond St-Boniface
TIMMERMAN, Mme Dolorès Somerset
TOUCHETTE, Maurice St-Adolphe
TOULEMONT, Joel St-Boniface
TOUPIN, René La Salle
TREMBLAY, Mlle Irène St-Boniface
TREMBLAY, Roland, St-Boniface
TRUDEAU' Emile M. Richer
TRUDEAU, Roland St-Boniface
TURENNE, Gérald-F. St-Boniface

– Un outil mis à la disposition de la communauté franco-manitobain pour lui permettre de se développer et de s'épanouir pleinement.

VEILLEUX, André St-Boniface
VERMETTE, Roger St-Norbert
VERRIER, Roméo-N. St-Boniface
VIELFAURE, Aimé La Broquerie
VIELFAURE, Albert La Broquerie
VIGIER, Gilbert R. Cardinal
VIGIER, Lucien A. Cardinal
VINCENT, Armand St-Boniface

– Par l'intérêt, la participation et la collaboration de tous les franco-manitobains

WOLFE, Bernard Transcona

– La SFM maintient les bonnes relations avec les autres organismes francophones au Canada et à l'étranger.

YARJAU, Lucienne Notre-Dame-de-Lourdes

– Par diverses techniques d'animation, cet organisme permet à la population franco-manitobaine d'analyser objectivement sa situation

CLUB 200

AVANTHAY, F. R. St-Boniface
BOULET, Mmes Lucille et Yvonne, St-Boniface
BOURRIER, Adrien St-Boniface
CAMPEAU, Aurèle St-Norbert
CKSB Radio St-Boniface St-Boniface
COUTURE, Roland St-Boniface
DESJARDINS, Laurent St-Boniface
DUREAULT, Me Armand St-Boniface
FOREST, Gabriel St-Boniface
GAGNE, abbé Pierre Fannystelle
GAGNON, Paul St-Boniface
GAUTHIER, Maurice St-Boniface
GUENETTE, Lucien St-Boniface
ISABEY, Dr A.P. St-Boniface
LeGAL, Georges St-Boniface
LEMAIRE, Sr Marcelle St-Boniface
LEPAGE, Albert Ste-Anne
MARION, Fernand St-Norbert
MARION, Paul St-Boniface
MOLGAT, Dr André Winnipeg
MONNIN, Juge A. St-Boniface
PELLEGRIN, Dr V.B.H., Winnipeg
SABOURIN, Dr Georges St-Boniface
SOEUR Lorraine Préjet St-Boniface
TEFFAINE, Me Rhéal St-Boniface
VIELFAURE, Albert La Broquerie

– Les directorats fournissent divers moyens d'épanouissement selon les besoins de la population francophone

MEMBRE COTISATION

ARBEZ, Robert Ste-Anne
AUBRY, Jean-Paul,o.m.i., Winnipeg
BAZINET, René St-Boniface
BILODEAU, Paul St-Boniface
BOISVERT, Normand St-Norbert
BOUCHARD Gilles St-Boniface
BRUYERE, Henri St-Jean-Baptiste
CARRIERE, Guy Denis St-Boniface
CENERINI, Norbert St-Norbert
CHAMPAGNE, Germain St-Boniface
CHAPUT, Gilles Lucien St-Norbert
CHENIER, Denis Wilfrid St-Norbert
CINQ-MARS, Roméo St-Norbert
COLLETTE, Denis St-Boniface
D'ESCHAMBAULT, Arthur St-Boniface
D'ESCHAMBAULT, Gilbert St-Boniface
DUBOIS, Alain D. La Rochelle
DUBOIS, Roger St-Norbert
JUNEAU, Félicien, abbé
FILLION, Origène St-Boniface
FILLION, Mme Origène St-Boniface
GAUTHIER, Hubert St-Norbert
GILMORE, Denis St-Boniface
GOSSELIN, Emma St-Malo
LANDRY, Lucien St-Boniface
LANTHIER, Mlle Lucille St-Boniface
LAURENCELLE, Louis La Broquerie
LeGAL, Georges St-Boniface
LEGAL, Léo St-Boniface
LEGAL, Mlle Yvonne St-Pierre
LES PP. SS. de la Ste-Famille St-Boniface
MAHE, Roland St-Boniface
MIREAULT, Jean-Marc Fort Garry
MOLICARD, Jacques St-Boniface
PRAIRIE, Edouard St-Boniface
PREFONTAINE, Jacques St-Pierre
RAYMOND, Nicolas St-Boniface
TOUGAS, Joseph Ste-Anne

RÉGIME DE SECURITÉ FAMILIALE OU INDIVIDUELLE



Ses avantages

Vous permet d'être membre de la S.F.M.
Vous permet d'obtenir un montant d'assurance sur votre vie et celle de vos personnes à charge en cas de décès et un montant d'assurance doublé en cas de votre décès accidentel ou du décès accidentel de votre épouse.
Vous permet d'obtenir un montant d'assurance en cas de perte de la vue ou de la mutilation pour vous et votre épouse

Vos personnes à charge

votre épouse
vos enfants qui ne travaillent pas et qui dépendent de vous pour leur soutien, âgés de 2 semaines à 18 ans (25 ans si aux études).

Montant d'assurance

Age au décès du membre	Sur la vie du membre	En cas de décès accidentel du membre	Sur la vie de l'épouse	En cas de décès accidentel de l'épouse
15-24	$5,000	$10,000	$1,750	$3,500
25-29	4,250	8,500	1,500	3,000
30-24	3,500	7,000	1,250	2,500
35-39	2,750	5,500	1,000	2,000
40-44	2,000	4,000	750	1,500
45-49	1,500	3,000	500	1,000
50-54	1,000	2,000	500	1,000
55-59	750	1,500	500	1,000
60-64	500	1,000	500	1,000

Montant d'assurance (suite)

Enfants âgés de 2 semaines à 6 mois: $250.00
Enfants âgés de 6 mois à 18 ans (25 ans si aux études):$1,000.
L'âge se définit comme la différence entre l'année en cours et l'année de naissance. (Exemple: en 1968, une personne née en 1930 est âgée de 38 ans).

Assurance additionnelle sur l'épouse

L'épouse d'un membre assuré peut de plus être assurée comme un membre célibataire moyennant production de preuves d'assurabilité satisfaisante pour l'Assurance-Vie Desjardins.

Pour tout renseignement prière de contacter les bureaux de la S.F.M., 345, avenue de la Cathédrale. Téléphone: 233-4915.

– Le Comité exécutif compte:
un président,
un vice-président interne,
un vice-président externe,
un trésorier,
un conseiller adulte,
un conseiller représentant la jeunesse.

Bourse "Hockey Canada" à 98 étudiants canadiens

OTTAWA – Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, et le président de Hockey Canada, M. Charles Hay, ont annoncé aujourd'hui conjointement les noms des 98 étudiants-joueurs choisis comme titulaires de la bourse "Hockey Canada".

Cette assistance financière représente une partie de la contribution fédérale au programme de formation des joueurs que dirige Hockey Canada.

Au total, les bourses d'étude et d'appui 1971-1972 comportent un investissement de $86,000. Grâce à ces subventions, les candidats à la bourse Hockey Canada pourront simultanément se consacrer à leurs études tout en continuant à se perfectionner comme joueurs de hockey.

Le programme d'aide aux jeunes athlètes qui se sont distingués tant au niveau de leurs études que par leur performance au hockey prévoit deux formules d'assistance financière: les bourses d'étude assurent aux récipiendaires un octroi annuel de $2,000 et ce, pour une période maximale de quatre ans. Les bourses d'appui, dont le montant varie selon l'institution que fréquente le titulaire (école secondaire, CEGEP ou université), peuvent être également renouvelées mais exigent que le récipiendaire en fasse la demande officielles chaque année. Dans un cas comme dans l'autre, seuls les candidats qui auront respecté également leurs programmes d'étude et de formation sportive auront droit à un renouvellement de bourse.

L'administration du programme de bourses d'étude Hockey Canada relève de l'Association des collèges et universités du Canada, lequel organisme était chargé de la sélection des 16 candidats à la bourse d'étude 1971-1972.

Les 82 titulaires de la bourse d'appui ont été choisis par un comité formé à cette fin.


LURÇAT – "HELIOS", 1965

Les tapisseries françaises contemporaines

Un autre événement artistiques de grande valeur se déroule à l'heure actuelle à Winnipeg. Il s'agit de l'exposition de la collection Rothmans de "Tapisseries françaises contemporaines", dans le hall du Centre Théâtral du Manitoba (Manitoba Theatre Centre), au 174, avenue Market.

L'exposition a été inaugurée jeudi dernier par M. Ferdinand Eckhardt, directeur de la Galerie d'art de Winnipeg. Elle est ouverte au public (entrée gratuite) jusqu'au 31 août aux heures suivantes: les lundi et jeudi, de 10 h du matin à 10 h 30 du soir; les mardi, mercredi et vendredi, de 10 h du matin à 5 h de l'après-midi; et le dimanche, de 1 h à 5 h de l'après-midi. C'est cependant fermé le samedi.

Cette imposante collection de vingt-et-une tapisseries est évaluée à $480,000 et fait partie des treize collections d'oeuvres d'art que le Groupe International Rothmans a acquises au cours des années dans le but d'en faire profiter le public des pays où Rothmans a établi ses manufactures de cigarettes. C'est Rothmans de Pall Mall du Canada qui s'occupe de la tournée de dix-huit mois à travers le pays, et elle en a confié la direction à M. J. S. McCormack de son Service des relations publiques. Ce dernier est assisté de MM. Michel Monast et Yves L'Heureux de Montréal qui seront à la disposition des visiteurs durant toute la durée de l'exposition à Winnipeg et fourniront des explications en français ou en anglais, selon le cas.

"Une exposition de tapisseries a ceci de singulier, a expliqué M. Monast au cours d'une interview jeudi dernier; elle permet de toucher aussi bien que de regarder!"

"La tapisserie, a-t-il ajouté, est un art qui avait pratiquement disparu au siècle dernier mais qu'un artiste français, le peintre Jean Lurçat, a réussi à remettre en valeur en France vers la fin de la Seconde Guerre mondiale."

La collection Rothmans compte treize tapisseries de Lurçat et des oeuvres de ses collègues Dom Robert, Le Corbusier, Wogensky, Borderie, Calder, La Grange et Prassinos. C'est en quelque sorte une histoire de la renaissance de cette forme ancienne d'art mural qui se trouve exposée à Winnipeg.

Le visiteur ne manque pas d'être frappé par la richesse et l'éclat du coloris de certaines pièces et par la technique des lissiers d'Aubusson.

Cette exposition des "Tapisseries françaises contemporaines" est sans contredit un des grands événements artistiques de l'année en notre région. C'est à ne pas manquer.

J.-P. A.

Le poids des documents secrets

WASHINGTON – Le président Nixon a décidé de rendre publique la quasi-totalité des documents secrets concernant la deuxième guerre mondiale, a annoncé le 3 août la Maison Blanche.

Beaucoup de ces documents, vieux de plus d'un quart de siècle, ont déjà été livrés à la curiosité publique par le département d'Etat notamment, mais il reste encore aux archives nationales, au Pentagone et ailleures près de 160 millions de pages de documents secrets à propos de la période 1940-45, soit plus de 4,500 mètres cubes de papiers, sans compter 18,500 rouleaux de microfilms.

Le président Nixon veut "déclasser" 90 à 95 pour cent de ces documents, c'est-à-dire que 5 à 10 pour cent d'entre eux seulement resteraient "top secret".

"Il s'agit, écrit M. Nixon dans une lettre à M. Carl Albert, speaker de la Chambre des représentants, d'une tâche herculéenne", qui exigera le recrutement d'équipes de lecteurs spécialisés et d'un budget à part. Pour mettre ce programme en chantier dès cette année, le président demande au Congrès un supplément de crédits de 636,000 dollars au titre de l'année fiscale en cours.

Mais le coût total de cette opération de nettoyage des archives américaines est évalué à 6 millions de dollars et le triage des dizaines de tonnes de papiers en question exigera environ cinq ans.

3,280 nouveaux étudiants à l'U. de M.

L'université de Manitoba annonce qu'elle a déjà accepté les demandes de 3,280 étudiants pour l'année académique qui commencera en septembre.

De plus 1,600 autres demandes sont en suspens à cause du manque de renseignements supplémentaires sur les aptitudes des élèves. Le secrétaire-archiviste de l'université M. Barry Browning, a fait savoir que ces derniers recevront une réponse dès qu'ils auront fait parvenir les renseignements nécessaires.


"Remarque bien que je m'en fous... Mais pourquoi faut-il qu'il prenne sa marche pendant l'émission de Lassie?"

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

À LOUER

A louer pour le 1er septembre. Logis moderne de 2 chambres à coucher meublé. Entrée privée. Laveuse et séchoir automatiques. Tout près hôpital St-Boniface. Idéal pour gardes-malades, institutrices ou couple qui travaille. Composer: 233-2668. 18-783-19C.

157, rue Horace, près Précieux-Sang. Logis de 4 pièces. Nouvellement décoré. Libre immédiatement. Composer: 247-6600. 19-796-19C.

458, rue Aulneau. Logis de 3 pièces. 19-795-19C.

Rue Eugénie. Logis de 2 pièces. Poêle, réfrigérateur et sofa-lit inclus. Pour une ou deux jeunes filles. Composer: 233-1717. 19-794-JNO.

St-Boniface, chambre meublée séparée. Libre: 1er soût. Composer: 247-5991 après 5 heures. 14-738 JNO.

St-Boniface. Logis meublé de 2 pièces. Entrée privée. Près autobus. Conviendrait pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er septembre. Composer: 233-4546. 18-785-JNO.

A SOUS-LOUER. Grand logis de 1 chambre à coucher, au 960 Archibald, suite 24. Prix réduit à $90.00. Libre immédiatement. Composer: 233-2051 ou CH 7-4954. 18-777-19P.

À VENDRE

Voile court de mariée avec fleuron de tête (head-piece). Composer: 1-883-2149 St-Adolphe. 19-790-24P.

Maison à vendre dans village de Ste-Agathe. Composer: 882-2278. 16-766-28C.

Maison de 8 pièces avec plomberie complète. Sur 5 acres de terre en banlieue du village de Duck Lake. Deux garages en plus de plusieurs bâtisses. Un poulailler avec 600 poules, toutes dans des cages. Disponible immédiatement. Termes faciles. Appelez 139 ou écrire à: Alex Richard, C.P. 334, Duck Lake, Sask. 19-792-20C.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384. 50-589-JNO.

Village St-Claude. Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C.P. 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425. 13-731-JNO.

A VENDRE
Maison moderne: trois chambres à coucher, réfrigérateur, four et poêle encastrés, tapis mur à mur au salon, salle de récréation au sous-sol, salle de bains très moderne. Grand garage double et patio, hangar, jardin avec beaucoup d'arbres fruitiers, grand lot entouré d'arbres, aussi, plusieurs arbustes. Puits artésien sur propriété. Située sur rue Jolys Est. Prix: $13,000 à termes. Composer: 433-7904 St-Pierre. 18-784-19C.

Duplex âgé de 6 ans. Entièrement privé. Sous-sol complètement fini. Libre immédiatement. S'adresser à: 147, rue Notre-Dame, St-Boniface. 16-765-JNO.

EXCLUSIF A ST-BONIFACE
$16,500
Grande maison de 7 pièces, 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Pour famille nombreuse. Grande cour avec arbres. Taxes basses. Comptant requis: $2,000 seulement. Pour plus de renseignements appelez René Avanthay: 233-6435 ou 247-8878. 19-797-19C.

St-Boniface, rue Hébert. Maison de 6 chambres à coucher. Pas d'agent S.V.P. Composer: 233-2160. 19-798-20C.

DIVERS

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065. 5-649-JNO

GENEALOGIE 'BOULET' de l'Ouest canadien 1662-1966. Pour liquider à $3.00 le livre (56 pages). Adresser toute commande à Frère Denis Boulet, Boîte Postale 99, Grayson, Sask. 15-742-25 P

ROYAL OAK REALTY

ST-BONIFACE - $14,500. TROIS CHAMBRES A COUCHER. Maison de 2 étages. Salon, salle à manger, cuisine avec armoires neuves en acajou, tapis mur à mur dans les trois chambres, l'entrée et l'escalier. Belle boiserie vernie. Cette propriété est dans un état impeccable. Près des écoles, églises et autobus. Grande cour avec garage.

DENIS SOUCHAY
253-5614
ou
256-7381
ROYAL OAK REALTY
18-787-19C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

ENFIELD CRESCENT
Triplex. Revenu annuel: $3,480. Lot: 70' de frontage. A termes si désiré.

RUE COTE
Maison en stuc. 1 1/2 étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE PORTLAND
St-Vital. Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' de frontage. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,000 ou plus.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874
36-483-JNO

FIDELITY TRUST
À VENDRE

BOUL. DOLLARD - $24,900.
St-Boniface. Grande maison de revenu. Logis de 3 chambres à coucher au 1er étage. Salle de bains: 4 morceaux. Au 2e, 4 chambres louées à $140 par mois. Au 3e, 2 chambres louées à $60.00 par mois; salle de bains. Une chambre à la cave. Pour plus de renseignements, appelez Louis ou Flo-a Combot: 247-5918

NOUS AVONS DEMANDES POUR MAISONS DE 2 OU 3 CHAMBRES A ST-BONIFACE OU ST-VITAL. VOUS RECEVREZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-19C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

Musicana
Le Centre du Disque Français
190, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Et Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 19-791-19C.



DOLLARD - BI-LEVEL
Trois logis et une chambre supplémentaire. Garage. Appeler Claude Bouchard.

ST-VITAL - HINDLEY
Maison moderne de 2 chambres à coucher. Garage. Très beau lot. Tapis mur à mur au salon et dans chambres à coucher. $15,900. Appelez Claude Bouchard.

366 PLACE GABOURY.
Trois chambres à coucher. Garage. Sous-sol comprenant salle de récréation avec foyer, et cuisine complète. Appelez Claude Bouchard.

ST-BON. 1040 NUYTTEN
Bungalow de 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur avec chambre supplémentaire. Garage. Appelez Claude Bouchard.

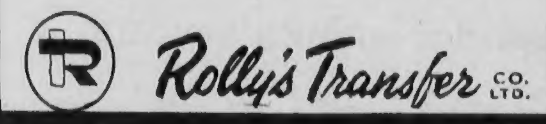
RUE DUMOULIN
Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:



METRO AGENCIES LTD.
Tél: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud **Tél: 256-5869**

LE COMBLE DE L'USURE? — Réclamer des intérêts à quelqu'un sous prétexte qu'on lui a prêté l'oreille.

Encouragez nos annonceurs



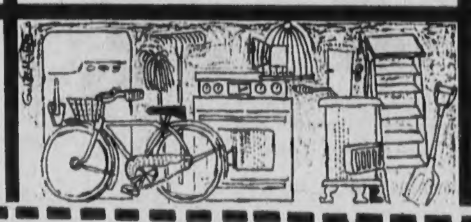
A VENDRE

TOUT CE QUI TRAINE DANS LE GRENIER, DANS LA CAVE, DANS LE GARAGE

de votre journal hebdomadaire

LA LIBERTE et LE PATRIOTE

Des embarras de moins et de l'argent en plus



DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 **519, ch. Ste-Marie** **Rés.: 233-3888**



ST-VITAL, RUE MORIER - $13,900.
Cinq chambres à coucher ou deux logis! Grande maison récemment rénovée, avec belles armoires de cuisine, etc. Cave à la grandeur avec toilette supplémentaire. Chauffage au gaz. Lot paysagé, avec grands érables et garage. Plein prix: $13,900 avec $1,000 comptant et à termes. Possession: 1er septembre. Appelez Mme Danis dès aujourd'hui.

ST-VITAL, RUE VIVIAN - POSSESSION 1er SEPTEMBRE
Bungalow de trois chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage au gaz. Situé près des écoles et magasin. Une aubaine! Seulement $12,900, et à termes si désiré. Appelez Maurice.

ST-VITAL - PRES ECOLE ST-EUGENE.
Bungalow de 3 chambres à coucher. Très belle cuisine avec armoires neuves. Chauffé au gaz. Garage. Grand lot. Près de tout. Comptant requis: $1,000 et paiements mensuels de $125 taxes incluses. Pour voir appelez Hubert Comte.

RUE NOTRE-DAME - DUPLEX -
Bonne maison pour famille présentement utilisée comme duplex. Bonnes armoires neuves en acajou et tapis mur à mur dans salon et chambre à coucher. Salle de bains au 1er et 2e étages. Lot paysagé et garage presque neuf. $2,000 comptant et $130 P.I.T. Appelez Maurice.

SOMERSET
Pour restaurant avec logis, dans village de Somerset. Bâtisse de 4 ans seulement. Service d'égouts et eau courante. Idéal pour jeune couple. Pour plus d'informations, appeler Hubert Comte.

ST-PIERRE - MANITOBA -
Maison de deux chambres à coucher avec eau courante et fosse septique. Lot 35' x 130' avec garage. Plein prix: seulement $3,500 à termes si désiré. Appelez Maurice.

COUPON D'ABONNEMENT

La Liberté et Le Patriote

Boîte Postale 96, St-Boniface, Manitoba

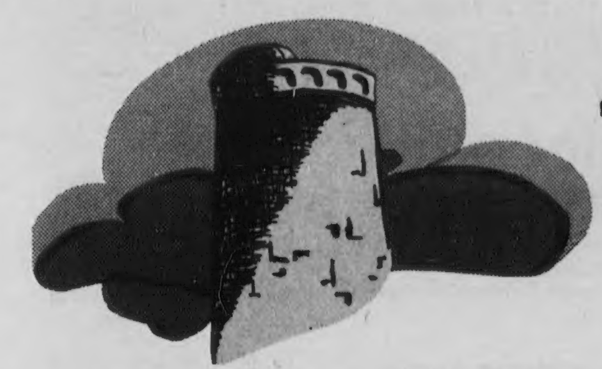
Veuillez trouver ci-joint la somme de $.............................pour
( ) abonnement, ( ) renouvellement à la Liberté et le Patriote

NOM...

ADRESSE...

VILLE..............................PROVINCE...........................

DATE.............................. 1 an $5.00



Le Mystère des Tours Rouges

Flora MAITLAND WOOD

9e épisode

–Tu as pris toi-même les ciseaux? Patricia rit.

–Papa sera furieux. Elisabeth disait qu'il fallait me couper les cheveux, mais papa a haussé les épaules. Il n'est jamais du même avis qu'Elisabeth.

D'un bond, elle sauta de l'arbre et atterrit à côté de Claire et d'Isabelle.

La jeune fille contempla avec horreur la tête brune.

–Patricia, tu n'as pas su couper tes cheveux, ils font des escaliers. C'est affreux. Pourquoi l'as-tu fait toi-même?

Le visage de la petite fille se plissa, elle parut prête à fondre en larmes. Elle donna un violent coup de pied à une pierre.

–Je voulais des cheveux courts. Personne n'allait m'en empêcher.

–Veux-tu que je les égalise? proposa gentiment Claire. J'ai des ciseaux avec moi.

Patricia releva la tête, ses yeux s'éclairèrent. Elle demanda d'une petite voix haletante:

–Vous... vous voulez bien?

Elle s'assit sur l'herbe et demeura parfaitement immobile pendant que Claire s'efforçait de réparer le désastre de la chevelure. Par bonheur, les cheveux de Patricia bouclaient, de sorte que le résultat fut meilleur que ne l'espérait la coiffeuse improvisée.

–Tu ressembles à Jeanne d'Arc maintenant, dit-elle en souriant.

–Puis-je voir, Mademoiselle, s'il vous plaît?

La politesse de la question révélait que les sentiments de Patricia à l'égard de l'étrangère s'étaient modifiés. Claire le constata avec joie. La timidité et la méfiance de l'enfant avaient complètement disparu. Patricia rit gaiement; Isabelle, saisissant les ciseaux, se disposait à couper les cheveux de sa poupée, lorsque sa cousine l'en empêcha à temps!

Claire répondit:

–J'ai un miroir de poche dans mon nécessaire à ouvrage.

Patricia étudia d'un oeil critique son image dans la glace.

–Je m'aime mieux ainsi, Mademoiselle, dit-elle avec un petit rire cristallin. Après tout, papa ne sera peut-être pas fâché. Pauvre papa, il ne va jamais dans le monde. Il ignore la mode. A présent, je ressemble davantage aux filles du docteur, n'est-ce pas?

L'expression suppliante sur le petit visage toucha profondément le coeur de Claire.

–Tu es exactement comme Odette, dit-elle.

Patricia battit des mains, puis elle rapprocha ses sourcils dans un froncement préoccupé.

–Elisabeth dit que mon manteau des dimanches est trop long.

–Elisabeth?

C'était la seconde fois que Patricia prononçait ce nom.

–C'est mon amie; elle habite chez sa tante Germaine et son oncle Louis, dans la loge. Oh! personne ne la voit. C'est une infirme. Elle ne peut plus marcher, mais elle est très belle.

Elle jeta un regard scrutateur sur la jeune fille.

–Plus belle que vous... mais pas aussi... pas aussi... (Elle hésita, cherchant les mots qui convenaient.) Elisabeth ne rit jamais, elle ne sourit pas non plus comme vous, je crois que je vous préfère.

–Elle souffre, sans doute, de son infirmité.

–Oui, c'est cela.

Patricia se rapprocha de Claire.

–Mais pour mon manteau, elle a raison. Elle a regardé dans un journal de modes. Voulez-vous le raccourcir pour moi?

–Je crains qu'il ne faille d'abord demander l'autorisation à ton papa.

–Je la lui demanderai, et je l'ennuierai tant qu'il finira bien par céder!

–Tu sembles savoir ce qu'il faut faire pour obtenir ce que tu désires, observa Claire en souriant.

–Cela ne réussit pas toujours.

Le visage enfantin s'attrista.

–Papa ne me permet pas de jouer avec les autres enfants. Aujourd'hui, je me suis sauvée pendant qu'il regardait les bébés de Dandy à l'écurie. Je parie qu'il me cherche partout.

Elle s'agenouilla sur l'herbe et leva vers Claire ses grands yeux expressifs.

–Voulez-vous être mon amie, Mademoiselle? Comment vous appelez-vous, je vous prie?

–Claire.

–Puis-je vous appeler Claire?

–Certainement.

Tout en plongeant son regard dans celui de la petite fille, Claire comprit que, bien qu'elle aimât tendrement ses cousines, Patricia avait conquis, dans son coeur, une place que celles-ci n'occuperaient jamais. Probablement, pensa-t-elle, parce que cette enfant solitaire et désespérée avait une ardente soif d'affection.

–Patricia! Veux-tu venir immédiatement. Combien de fois t'ai-je dit de ne pas sortir du domaine? Je me suis tourmenté à cause de toi.

Toutes trois se retournèrent vers la barrière, sursautant au son de la voix en colère.

Marc de Versac, en culotte de cheval et en veste de velours cotelé, était debout de l'autre côté de la clôture, le visage creusé par l'anxiété. Le coeur de Claire se mit à battre précipitamment.

Patricia s'était levée d'un bond et avait couru à la barrière.

–Ne te tourmente pas, papa, je parlais à Claire, c'est ma nouvelle amie.

Elle se retourna, saisit la main de la jeune fille qui l'avait suivie dans sa course et la serra dans les siennes.

–Voici Claire, papa.

Les yeux de Marc allèrent de sa fille à la jeune fille, puis descendirent jusqu'à la main qui tenait encore la paire de ciseaux et revinrent se poser sur Patricia. Sa face s'empourpra.

–Que signifie ceci, Mademoiselle?

Il foudroyait maintenant Claire de son regard courroucé.

–J'ignore qui vous êtes, mais vous avez eu beaucoup d'audace en coupant les cheveux de ma fille.

Claire, tout en rougissant légèrement, soutint calmement le regard furieux. Avant qu'elle ait eu le temps de répondre, Patricia s'écria:

–Ce n'est pas elle qui les a coupés, papa, c'est... moi. Seulement, j'avais fait des escaliers, Claire m'a dit que c'était affreux et elle les a égalisés pour que cela soit plus joli.

Sa petite menotte se crispa sur les doigts de la jeune fille.

–Papa, il ne faut pas être fâché contre Claire, supplia-t-elle.

–Me dis-tu la vérité, Patricia? Tu as coupé toi-même tes cheveux. Mais pourquoi? Je ne comprends pas.

–Ne lui en gardez pas rancune, s'interposa Claire. C'est dommage, je le sais, mais elle désirait être à la mode.

–A la mode, à la mode, grommela Marc. Vous ne pouvez pas savoir à quel point elle peut se montrer capricieuse et entêtée, Mademoiselle.

–Elisabeth a dit que j'étais ridicule, murmura Patricia avec une petite moue.

–Pour autant que je le sache, Elisabeth n'a pas à décider ce que tu dois ou ne dois pas faire, répondit Marc en faisant visiblement un grand effort pour se dominer. Viens ici, immédiatement.

A regret, Patricia lâcha la main de Claire et se fraya un passage à travers la clôture.

Quand sa fille l'eut rejoint, les traits de M. de Versac se transformèrent, toute colère en avait complètement disparu. Il passa son bras autour des épaules de l'enfant, comme s'il redoutait qu'un danger ne la menaçât puis il la serra contre lui avec une tendresse farouche. Enfin, se rappelant la présence de l'étrangère, il regarda de son côté et dit brusquement:

–Pardonnez-moi, Mademoiselle, je ne sais jamais ce qui peut arriver à ma fille quand je la perds de vue.

–Tu me permettras de parler à Claire, n'est-ce pas, papa? Je puis lui parler depuis ce côté-ci de la barrière.

Marc examina la jeune fille avec une vive curiosité.

à suivre

DÉCÈS

REMERCIEMENTS

Les familles Dupuis et Kirouac remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Michel.

Michel DUPUIS

"Laissez venir à moi les petits enfants."

Le samedi 7 août, M. et Mme Emile Dupuis étaient cruellement éprouvés par la mort accidentelle de leur petit Michel, âgé d'un an.

Outre ses parents, Michel laisse pour pleurer sa perte ses grands-parents M. et Mme Alfred Dupuis de St-Jean-Baptiste et M. et Mme Honoré Kirouac de La Broquerie.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église St-Joachim de La Broquerie le lundi 9 août à 8 h du soir et la messe des Anges fut célébrée à 9 h par le Père Louis Plamondon, S.J., cousin de la famille. Raynald Granger, Gérald Viéville, Louis, Jean et Réal Kirouac, tous cousins, ont assuré le service de l'autel. M. Eugène Kirouac fit la lecture et M. l'abbé Rosaire Lambert était présent au choeur. Quelques cantiques appropriés furent exécutés au cours de la cérémonie par la chorale tandis que Rénald Choiselat, cousin, touchait l'orgue.

Quatre cousins, Noel Kirouac, André Granger, Jacques Roy et Lionel Dupuis agissaient comme porteurs.

L'inhumation se fit au cimetière local. Le Salon Loewen était en charge des arrangements funéraires.

Robert LABRECQUE

Le 18 juillet, Robert Labrecque, âgé de 10 ans, s'est noyé dans les eaux du lac Wakan.

Il était le fils de M. et Mme Armand Labrecque de St-Denis.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, quatre frères, Guy, Ronald, Kenneth et Raymond, tous à la maison.

Les prières furent récitées par l'abbé Bernard de Margerie, le 20 juillet en l'église des Sts-Martyrs Canadiens. La messe des funérailles eut lieu le lendemain, en l'église St-Denis.

Les porteurs étaient MM. Denis et Gérald Bénard, oncles du défunt, et Normand Rivard, René Labrecque, cousins du défunt.

L'inhumation se fit au cimetière local.

M. Raymond Caron dirigeait le choeur de chant et Mlle Michelle Hounjet touchait l'orgue.

Sr SAINT-ANTONIN

A l'Hôpital Général de St-Boniface, le lundi 16 août 1971 est décédée à l'âge de 93 ans, Sr Saint-Antonin, née Lumina Béliveau. Elle était Soeur Grise de la Charité, résidant à la maison Provinciale. Sr Saint-Antonin était la soeur de Mgr Arthur Béliveau, ancien archevêque du diocèse de St-Boniface.

□ **Du 23 au 27 août au Collège**

Cours de perfectionnement pour les enseignants

Du 23 au 27 août au Collège Semaine de perfectionnement professionnel pour les enseignants

Un nombre important d'enseignants franco-manitobains participeront la semaine prochaine à des cours de perfectionnement professionnel en prévision du nouveau programme en langue française.

Ces cours se donneront au Collège de St-Boniface, du lundi 23 août au vendredi 27. Le ministère de la Jeunesse et de l'Education en a la direction, en collaboration avec le Manitoba Teachers' Society, les Educateurs Franco-Manitobains et le Collège de St-Boniface. Le ministère paiera les frais de scolarité. Les enseignants pourront s'inscrire à ces cours jusqu'à 9 h du matin, lundi 23 août.

A noter cependant que les cours concernant les enseignants du niveau de la Maternelle se donneront à l'école de St-Norbert.

Voici la liste des titulaires de chacun des cours de la semaine: Mme Marie-José Laval, de Montréal (Maternelle); Dr Beaudry, de Montréal, et M. Raymond Constant, du ministère de l'Education (Sciences 1,2,3); Mme Cécile Ungrin, de la faculté d'Education (Mathématiques 1,2,3); Mme Marie-Thérèse Fenez, de la faculté d'Education (Français 1,2,3); Mme Anna Sauze, de l'école Lacerte (Français 4,5,6); M. Gérard Gagnon, de l'école de La Broquerie (Français 7,8); Sr Blandine Chaput, de l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes (Français 9,10); Mme Marie-Thérèse Fenez, de la faculté d'Education (Sciences Sociales 1,2,3); Sr Marcelle Lemaire, de la Division scolaire de Winnipeg, et M. Lionel Dorge, de l'université de Manitoba (Sciences Sociales 4,5,6); Mme Cécile Bahaud, de l'école de Ste-Agathe (Sciences Sociales 7, 8,9).

Au programme également, des cours sur l'Art dramatique (avec M. Roland Mahé du Cercle Molière), la Chanson française (avec le Fr Aimé-Onil Dépôt, de l'école de Ste-Anne), l'Education physique (M. Fernand Grégoire, du Collège de St-Boniface), et la Boite à chansons (avec Mlle Suzanne Jeanson, du Cent-Nons).

De plus, le lundi soir à 8 h, il y aura des représentants du ministère de la Jeunesse et de l'Education tiendront une séance d'information où le ministère de la Jeunesse et de l'Education, la MTS, les EFM et le Collège exposeront les divers services qu'ils ont à la disposition des enseignants francophones.

Invitation aux familles de St-Boniface

Les familles de St-Boniface qui seraient prêtes à accueillir et héberger des étudiants du cours secondaire (de la 8e à la 12e) du Collège non domiciliés à St-Boniface, sont priés d'en faire part au:

Directeur du Cours Secondaire
Collège de St-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba
Tél: 247-8885

Ces scènes insupportables

Plusieurs journaux et magazines nord-américains consacrent, ces temps-ci, de saisissants reportages au drame pakistanais. Des camps de réfugiés de l'Inde, où s'entassent maintenant sept millions de Bengalis, nous parviennent d'insupportables photos d'hommes, de femmes, d'enfants affamés, malades, mourants.

Il se trouvera sans doute des Nord-Américains pour s'offusquer de ce que des hommes puissent photographier de telles scènes. Ces Pakistanais de l'est n'ont-ils pas avant tout besoin d'aide et de soins... La presse exploite-t-elle la misère humaine à des fins commerciales?

A ces questions, on doit répondre non. Ces mêmes photos permettent de sensibiliser l'opinion public à un problème tellement épouvantable que l'esprit veut l'oublier. Peut-être sera-ce cette même opinion publique qui, incapable d'accepter le jeu hypocrite de certaines grandes puissances, forcera un retour à une situation plus normale.

Des agences internationales et des pays, dont le Canada, expédient des vivres et des médicaments aux Bengalis. Mais il faudra bien, demain, dans deux semaines, dans six mois, mettre fin à ce conflit qui ne fait que grossir le nombre des blessés, des malades, des réfugiés, qui ne fait que rendre toujours plus pressant l'envoi de secours toujours plus nombreux.

Certains pays voudraient agir comme si aucun problème politique n'était à l'origine de cette catastrophe et comme si cette catastrophe elle-même ne pouvait pas entraîner d'autres problèmes politiques. Les activités humanitaires sont indispensables; mais des observateurs sérieux, de retour du Pakistan, ont souligné les uns après les autres qu'un règlement pacifique – le mot a-t-il encore un sens? – nécessitera la collaboration des grandes puissances.

Dans ces conditions, il est impossible de sous-estimer l'influence de la presse dans les pays où elle est libre. Le public, même renseigné, ne trouvera pas luimême la solution à ce drame, l'un des pires depuis la deuxième guerre mondiale. De l'attitude du public pourrait dépendre celle des dirigeants des pays démocratiques.

Les génocides répugnent à la conscience universelle. Ce qui se passe depuis mars au Pakistan de l'est ne peut plus porter un autre nom.

Rencontre familiale

Le 23 juillet dernier, tous les membres de la famille Alfred Laberge se réunissaient pour assister au mariage d'une nièce, Patricia Laberge, fille de M. et Mme Léo Laberge, qui unissait sa destinée à Henry Kaartinin de Port Moody, C.B.

Pour la première fois en trente ans, cette famille se réunissait, au complet, à un souper dans un restaurant de Vancouver. Les personnes suivantes étaient présentes: M. et Mme Charles Laberge de Toronto, M. et Mme Abel Laberge de Trail, M. Marcel Laberge de St-Victor, Saskatchewan, M. et Mme Léo Laberge de Coquitlam, M. et Mme Alfred Roy (Bella Laberge) et M. et Mme Jean Laberge, de Maillardville et M. et Mme Arthur Roy (Georgette Laberge) de Surrey.

Le repas terminé, tous se sont rendus chez Jean pour une veillée agrémentée d'histoires des années passées à St-Victor.

Avant de se séparer, le groupe a décidé de se rencontrer à nouveau en 1976, chez Marcel, à St-Victor.